

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
DES INFRASTRUCTURES

RAPPORT ANNUEL

2016-2017

Planifier. Bâtir. Entretenir.

Québec 

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
DES INFRASTRUCTURES

RAPPORT ANNUEL

2016-2017

Planifier. Bâtir. Entretenir.

Québec 

Monsieur Pierre Moreau
Ministre responsable de l'Administration
gouvernementale et de la Révision permanente
des programmes et président du Conseil du trésor
Ministre responsable de la Société québécoise
des infrastructures

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Président,

À titre de président du conseil d'administration de la Société québécoise des infrastructures, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société pour l'année financière terminée le 31 mars 2017.

Ce rapport rend compte des activités et des réalisations de l'entreprise au cours de la dernière année et commente les résultats atteints. Il présente également les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2017.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président du conseil d'administration,



François Turenne

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de la Société québécoise des infrastructures pour l'exercice financier 2016-2017.

Ce rapport décrit, de façon générale, la Société et fait état de ses activités et de ses réalisations au cours de l'année. De plus, il inclut et commente les états financiers de l'entreprise.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes sentiments distingués.

Le ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et de la Révision permanente des programmes et président
du Conseil du trésor,



Pierre Moreau

SOMMAIRE

Lettres de transmission.....	2
La Société québécoise des infrastructures.....	4
Messsage du président du conseil d'administration et du président-directeur général	6
Conseil d'administration	8
Structure organisationnelle	12



1 FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE

La SQI en chiffres	16
Une organisation performante	26
Engagée dans l'innovation et dans le développement durable	34



2 GOUVERNANCE

Gouvernance	44
Éthique	54
Autres exigences	55



3 ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Rapport de la direction	64
Rapport de l'auditeur indépendant	65
États financiers	66

RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE..... 92

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

Créée par le gouvernement du Québec en 2013, la Société québécoise des infrastructures (SQL) a pour mission, d'une part, de soutenir les organismes publics dans la gestion de leurs projets d'infrastructure publique en assurant une planification, une réalisation et un suivi rigoureux des projets et, d'autre part, de développer, de maintenir et de gérer un parc immobilier qui répond aux besoins des ministères et des organismes en leur fournissant des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière.

Avec une équipe pluridisciplinaire qui dispose d'une expertise unique, la SQL offre l'ensemble des services liés à la gestion de projets et à la gestion immobilière, des études de faisabilité à la livraison des lieux, en passant par la préparation des dossiers d'affaires et par la gestion des mécanismes de contrôle de la qualité, et ce, pour toutes les phases des projets.

Son rôle l'amène également à conseiller le gouvernement sur toute question relative aux projets d'infrastructure publique, en plus de fournir des services de nature stratégique, financière et contractuelle.

La SQL sert non seulement les ministères et les organismes publics, mais elle intervient aussi dans les projets d'acquisition et de disposition d'immeubles du réseau de l'éducation, qui englobe les commissions scolaires, les cégeps et les universités.

**33^e AU CLASSEMENT
FORTUNE 500 CANADIEN 2017
PARMI LES ENTREPRISES
PUBLIQUES ET 7^e DANS
LA CATÉGORIE DES
GESTIONNAIRES
IMMOBILIERS AU PAYS**

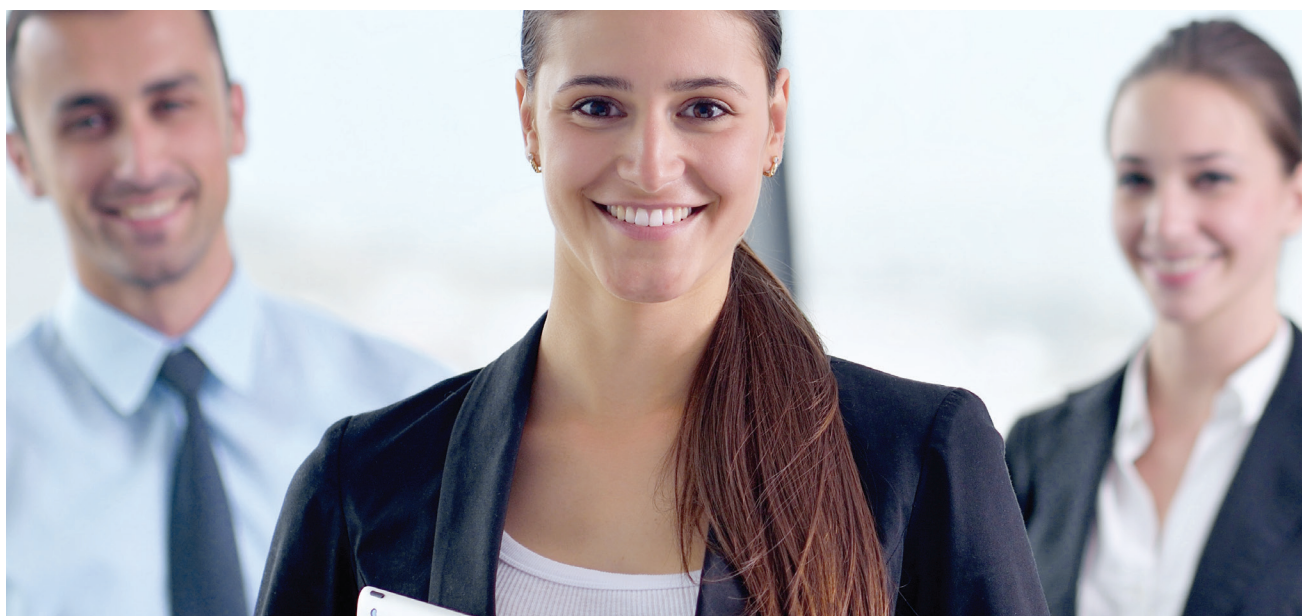


NOS VALEURS

- **Respect et intégrité**
- **Savoir-faire et rigueur**
- **Performance et innovation**

Ces valeurs constituent les fondements de la culture de l'organisation. Elles doivent se manifester au quotidien, dans l'ensemble des activités, des décisions et des rapports avec les collègues, les clients, les fournisseurs et les citoyens. En s'appropriant ces valeurs, et en les exprimant à travers leur attitude et leur conduite, les employés de la SQL participent à l'évolution d'une entreprise performante, à laquelle ils sont fiers d'appartenir.

- **Respect** : considération envers autrui, s'accompagnant de courtoisie, d'écoute et d'ouverture.
- **Savoir-faire** : maîtrise des connaissances d'un domaine d'activité et habileté à les utiliser de façon optimale.
- **Performance** : atteinte des meilleurs résultats, conséquente à une volonté collective de réussite.
- **Intégrité** : souci constant d'agir avec droiture, dans l'intérêt public et le respect des lois et de la réglementation.
- **Rigueur** : manière d'agir avec rectitude, de façon responsable, cohérente et réfléchie.
- **Innovation** : ouverture au changement, doublée d'une créativité visant l'amélioration.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'exercice 2016-2017 aura été, pour la Société québécoise des infrastructures, une période très active, marquée par la livraison de plusieurs projets de construction majeurs et par la réalisation d'importants travaux de maintien d'actifs. Tout au long de l'année, l'ensemble des ressources de la SQL a été mis à contribution dans ses divers champs d'expertise afin de répondre à un carnet de commandes bien rempli. Que ce soit dans son rôle de gestionnaire de projets, de propriétaire immobilier ou de conseiller pour les organismes publics dans la planification et le suivi de leurs projets d'infrastructures, la Société a constamment visé à fournir à ses clients des services de qualité, en appui à leur mission.

Parallèlement à ses activités d'affaires, la SQL a poursuivi, au cours des derniers mois, une importante démarche d'amélioration de ses processus organisationnels, amorcée l'année précédente à la demande du gouvernement. Cette démarche s'est traduite par la mise en place de plusieurs mesures, dont le développement de nouveaux concepts d'aménagement des milieux de travail, la simplification du processus de facturation et la régionalisation des contrats d'exploitation. En marge de ces initiatives, l'exercice 2016-2017 a été également l'occasion pour la Société de rajeunir son équipe de gestion avec l'arrivée de plusieurs nouveaux cadres combinant talent et dynamisme. Elle a aussi restructuré et renforcé son équipe d'audit interne afin de resserrer l'encadrement des risques d'entreprise.

Des projets qui témoignent d'une solide expertise

En appliquant des méthodes de gestion éprouvées assorties d'un processus d'assurance qualité, la SQL a pu livrer, au cours de l'année, plusieurs importants projets de construction, dans le respect des budgets alloués. Mentionnons, à cet égard, la construction des

établissements de détention de Sept-Îles, d'Amos et de Sorel-Tracy, de deux nouveaux centres d'hébergement, à East Angus et à Sept-Îles.

Soulignons également la réfection et l'agrandissement de l'Édifice Wilder – Espace Danse à Montréal, un projet réalisé dans un environnement urbain contraignant et qui, grâce à une solution immobilière innovante mettant à contribution des investissements publics et privés, permet à la métropole de se doter d'un équipement culturel de premier plan, au cœur du Quartier des spectacles.

Quant au plus grand projet jamais entrepris par la SQL, soit la construction du nouveau centre hospitalier de Québec, doté d'un budget de 1,9 G\$, une étape décisive a été franchie alors que le gouvernement a donné le feu vert pour le lancement des appels d'offres publics des premiers lots de travaux. Afin de relever le défi stimulant visant à compléter, d'ici 2025, ce projet d'envergure inégalée, la SQL a mis sur pied un bureau de projets, qui réunit l'ensemble des intervenants et dont la structure et la composition facilitent les échanges et encouragent la collaboration.

Par ailleurs, à titre de conseiller immobilier du gouvernement, la SQL a poursuivi son mandat de coordination de l'implication gouvernementale dans la planification du projet de réseau électrique métropolitain (REM) proposé par la Caisse de dépôt et placement du Québec. Ce système de transport collectif à haut débit a pour objectif d'améliorer la circulation des citoyens entre les principaux pôles urbains de la région montréalaise, tout en servant de levier de développement urbain et immobilier.

Une gestion serrée des investissements immobiliers de l'État

Tout au long de l'exercice, la Société a géré avec vigilance ses actifs immobiliers, dont la valeur dépasse maintenant 3,8 G\$. Elle a notamment retranché 114 M\$

à sa dette nette, tout en procédant à des investissements de plus de 166 M\$ dans ses propriétés, dans le but de maintenir leur intégrité et leur fonctionnalité. Elle a également réussi à diminuer de 4 M\$ ses dépenses de loyers et de taxes d'affaires, sans pour autant réduire la superficie de son parc immobilier, et elle a su contenir à 1,2 % l'augmentation de ses dépenses d'administration¹, alors que son volume d'affaires a crû de plus de 11 %.

En ce qui a trait à la gestion de projets, il y a lieu de souligner que la livraison des neuf projets de plus de 5 M\$ achevés au cours de l'exercice s'est soldée par une économie globale de 11,4 M\$ par rapport aux budgets approuvés. Depuis cinq ans, les 47 projets majeurs livrés ont dégagé un écart positif de 53 M\$, soit en moyenne 3,6 % sous les budgets autorisés au début de leur réalisation.

Un tremplin pour les prochaines années

Au cours de 2016-2017, tout en s'acquittant de ses divers mandats, la SQI a jeté les bases de son prochain plan stratégique, qui mettra l'accent sur l'innovation et sur le service à la clientèle. Elle a notamment poursuivi la mise en place de sa stratégie de conception intégrée et de modélisation numérique, qui s'inscrit dans une démarche de transformation en profondeur de la chaîne de production dans le secteur de la construction, une transformation à laquelle la Société entend apporter une contribution significative.

La SQI vise à assumer un véritable leadership parmi les donneurs d'ouvrage publics, tout comme elle le fait depuis plus de 10 ans en matière de construction écoresponsable. À cet égard, la volonté de la Société d'enrichir les actifs immobiliers de l'État d'édifices respectueux de l'environnement a été soulignée cette année par l'obtention de deux prix décernés aux projets de construction de la gare fluviale de Lévis et de rénovation et d'agrandissement du palais de justice de Montmagny, lors du Gala d'excellence de cecobois tenu en février 2017. Ces deux réalisations se sont distinguées par leur usage innovant du matériau bois, qui témoigne de l'engagement de la SQI envers la Charte du bois et, plus largement, envers le développement durable. Toujours dans un souci d'innovation, elle a

également exploré divers modes de réalisation dits « alternatifs » qui, dans certains cas, peuvent avantageusement se substituer aux modes dits « traditionnels », que sont l'entreprise générale et la gérance de construction. Avec l'examen des manières différentes de financer et de réaliser ses projets, la Société vise à profiter des bénéfices qu'offrent ces stratégies novatrices.

Une organisation engagée et performante

Tout au long de l'exercice 2016-2017, les échanges constructifs se sont poursuivis entre la direction de la SQI et son conseil d'administration. Ces échanges se sont déroulés dans une ambiance d'ouverture et de transparence, et avec un souci partagé de satisfaire les attentes de la clientèle et de protéger les intérêts de l'État.

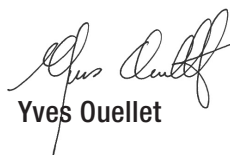
À cet égard, il importe de souligner l'engagement, le professionnalisme et la volonté de réussite collective du personnel de la Société, à qui revient le mérite d'un bilan annuel des plus positifs, dont il peut être très fier. Grâce à ce large bassin d'expertise et de talents qui s'est enrichi par l'arrivée de nouveaux employés compétents et enthousiastes, la SQI est mieux positionnée que jamais pour relever avec brio les défis que comportera la réalisation de son prochain plan stratégique.

Le président du conseil d'administration,



François Turenne

Le président-directeur général,



Yves Ouellet

¹ Salaires et avantages sociaux, frais des locaux occupés et autres dépenses administratives.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



M. François Turenne

Président du conseil d'administration
Membre indépendant
Président du comité de gouvernance
et d'éthique
Membre suppléant du comité des ressources
humaines et du comité de vérification
Nommé le 13 novembre 2013
Mandat de cinq ans

Administrateur de sociétés, François Turenne est diplômé en économie de l'Université du Québec à Trois-Rivières et titulaire d'une certification en administration de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés. Au cours de sa carrière, M. Turenne a occupé divers postes dans la haute fonction publique du Québec jusqu'en 2011, notamment à titre de sous-ministre au ministère des Relations internationales et au ministère de l'Emploi et

de la Solidarité sociale. Il a travaillé au Secrétariat du Conseil du trésor et au ministère de la Santé et des Services sociaux en assurant, entre autres, notamment la responsabilité liée à la gestion budgétaire et immobilière. M. Turenne siège aux conseils d'administration de La Capitale assurances générales inc., de Sécuriglobe inc. et de la Coopérative de solidarité en habitation Espace Marie-Victorin.



M. Luc Meunier

Administrateur
Président-directeur général de la Société
québécoise des infrastructures*
Nommé le 13 novembre 2013
Mandat de cinq ans

*Départ à la retraite le 1^{er} mai 2017

Titulaire d'une maîtrise en administration, concentration économie appliquée à la gestion, de l'École des hautes études commerciales de Montréal, Luc Meunier a occupé, depuis son entrée au sein de la fonction publique québécoise en 1987, plusieurs postes stratégiques, dont ceux de président de la Commission de

la santé et de la sécurité du travail, de secrétaire du Conseil du trésor, de sous-ministre associé aux politiques économiques, fiscales, budgétaires et aux institutions financières au ministère des Finances, ainsi que celui de vice-président principal d'Investissement Québec.



Mme Gertrude Bourdon

Administratrice
Membre du comité des ressources humaines
Nommée le 13 novembre 2013
Mandat de quatre ans

Membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Gertrude Bourdon détient une attestation de deuxième cycle en management public de l'École nationale d'administration publique, ainsi qu'un baccalauréat multidisciplinaire de l'Université Laval. Elle est membre du conseil d'administration et présidente-directrice générale du CHU de Québec – Université Laval, et agit à titre d'observatrice du conseil d'administration

de la Fondation du CHU de Québec. Elle est également membre du conseil d'administration de Transplant Québec, du consortium MEDTEQ, de l'Association internationale sur la reconstitution des réseaux en santé AIRRES (à Nice), de l'Alliance santé Québec, ainsi que du Groupe McPeak Sirois, spécialisé en recherche clinique sur le cancer du sein.



M^{me} Michèle Bourget

Administratrice
Membre indépendante
Membre du comité de vérification
Nommée le 11 novembre 2015
Mandat de quatre ans

Économiste de formation, Michèle Bourget a travaillé une trentaine d'années dans la fonction publique du Québec, dont une quinzaine d'années au ministère des Finances et au Secrétariat du Conseil du trésor. Elle y a occupé successivement des postes d'analyste budgétaire et de direction dans les domaines de la gestion des ressources budgétaires pour le secteur de la santé et des services sociaux, ainsi que des transferts fédéraux.

M^{me} Bourget a été secrétaire associée aux politiques budgétaires et aux programmes au Secrétariat du Conseil du trésor de 2010 à 2011, où elle a notamment été responsable de l'élaboration et de l'application de la

politique du gouvernement en matière de dépenses publiques, ainsi que des orientations gouvernementales visant la gestion des ressources humaines, matérielles et informationnelles. Elle a, en outre, coordonné la planification des besoins et du financement des infrastructures publiques dans le cadre des plans quinquennaux du gouvernement.

Depuis 2011, elle réalise des mandats en tant qu'administratrice publique. En 2014-2015, elle a agi à titre de commissaire à la Commission de la révision permanente des programmes, où elle a été chargée de conseiller le président du Conseil du trésor à cet égard.



M. Gilbert Charland

Administrateur
Président du comité mixte des services à la clientèle
Membre du comité de gouvernance et d'éthique
Nommé le 13 novembre 2013
Mandat de quatre ans

Titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat en science politique de l'Université Laval et d'un baccalauréat spécialisé en histoire de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Gilbert Charland a été sous-ministre de l'Énergie et

des Ressources naturelles. M. Charland est secrétaire général associé aux affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif depuis le 15 août 2016. Il est aussi administrateur d'Hydro-Québec.



M^{me} Sophie D'Amours, ing.

Administratrice
Membre indépendante
Membre du comité mixte des services
à la clientèle
Nommée le 13 novembre 2013
Mandat de quatre ans

Professeure au département de génie mécanique de l'Université Laval depuis 1995, Sophie D'Amours possède une vaste expérience de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la gestion universitaire, ici et à l'international. Elle détient un baccalauréat en génie mécanique, une maîtrise en administration des affaires et un doctorat en mathématiques de l'ingénieur. De 2012 à 2015, M^{me} D'Amours a agi à titre de vice-rectrice à la recherche et à la création de l'Université Laval. Élu rectrice de l'Université Laval le 26 avril 2017, Sophie D'Amours est la première femme et la 26^e personne à occuper ce poste. Elle est coprésidente du comité-conseil sur la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, elle est

également membre de son conseil d'administration. Elle préside le conseil d'administration du Centre de recherche industrielle du Québec. Elle est membre du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et du Centre de recherches pour le développement international. Membre de l'Académie canadienne du génie, elle a été professeure invitée dans de nombreux pays, et a récemment été nommée *International Fellow* de l'Académie royale de Suède. Elle a reçu, avec ses collègues, le prestigieux prix Brockhouse du Canada, et l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec lui a aussi décerné le prix Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière pour sa contribution au secteur forestier du Québec.



M. Alain Fortin, FCPA, FCA

Administrateur
Membre indépendant
Président du comité de vérification
Membre du comité de gouvernance et d'éthique
Nommé le 13 novembre 2013
Mandat de quatre ans

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, Alain Fortin détient un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il a été associé chez Deloitte pendant près de 30 ans. Il a, au cours de sa carrière, occupé successivement les postes d'associé responsable de services à la clientèle dans les secteurs des établissements de la santé et des services sociaux, de la construction et manufacturier, associé responsable de bureau, directeur régional de sept bureaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean (2000-2010) et directeur de la fonction audit pour tous les bureaux de l'Est du Québec.

M. Fortin a siégé aux conseils d'administration d'organismes de développement économique,

de comité de l'Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ), et de comités nationaux sur la pratique professionnelle et la gouvernance.

Son titre de Fellow lui a été décerné par l'OCAQ pour sa contribution à l'avancement de la profession et de son implication dans le développement de sa communauté.

Alain Fortin est président du conseil d'administration de Gestion R. et G.G. inc., société spécialisée dans divers domaines dont les projets de construction, l'environnement et l'immobilier. Il est administrateur de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi et de la Fondation Pierre et Gisèle Laberge.



M. Yvan Gendron

Administrateur
Membre du comité de vérification
Nommé le 13 novembre 2013
Mandat de quatre ans

Yvan Gendron compte 35 années d'expérience en gestion dans le domaine de la santé et des services sociaux. Au cours de sa carrière, il a été directeur général associé et directeur général adjoint du CHUM, président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, ainsi que directeur général de l'Hôpital Charles-Le Moine et du Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville. M. Gendron est le président-directeur général du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal depuis le 1^{er} avril 2015.

Yvan Gendron est membre du conseil d'administration de La Capitale assurances générales inc., président du conseil d'administration de SigmaSanté, président du conseil d'administration de la Société de gestion du Centre d'excellence en thérapie cellulaire, membre du comité de vérification et du conseil d'administration du Centre de commercialisation en immunothérapie du cancer (C3i), et membre du conseil d'administration du Groupe McPeak Sirois, spécialisé en recherche clinique sur le cancer du sein.



M^{me} Andrée-Lise Méthot,
ing. M. Sc.

Administratrice
Membre indépendante
Présidente du comité des ressources humaines
Membre du comité de gouvernance et d'éthique
Nommée le 13 novembre 2013
Mandat de quatre ans

Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Andrée-Lise Méthot est titulaire d'une maîtrise en sciences de l'Université de Montréal et d'un baccalauréat en génie géologique de l'Université Laval. M^{me} Méthot est fondatrice et associée directrice de Cycle Capital Management. Elle est membre du conseil d'administration d'Energem inc. et d'Agrisoma Biosciences inc., fondatrice et présidente du conseil d'administration de l'Accélérateur Ecofuel, membre du conseil d'administration et du comité d'investissement de technologies du développement durable Canada, ainsi que membre

du conseil d'administration de Transition énergétique Québec, de Gestion Fonds Capital Culture Québec inc. et de l'Institut de cardiologie de Montréal. Elle est également membre du comité consultatif externe de la vice-rectrice à la recherche et aux relations internationales de l'Université McGill et du comité consultatif du secteur privé du Conseil national de recherches du Canada. Enfin, elle est présidente honoraire et présidente du comité financement d'Écotech Québec et cofondatrice de l'Alliance SWITCH.



M^{me} Manuelle Oudar

Administratrice
Membre du comité mixte des services à la clientèle
Nommée le 15 janvier 2014
Mandat de quatre ans
Démission le 16 juin 2016

Avocate et membre du Barreau du Québec et de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, Manuelle Oudar est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en droit de l'Université Laval, et elle est accréditée par le

Barreau comme médiatrice. M^{me} Oudar est présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Vice-présidence à la gouvernance des projets

La Vice-présidence à la gouvernance des projets est responsable de la coordination gouvernementale des grands projets d'infrastructure, de l'expertise en gestion de projets, ainsi que de la performance de l'organisation et de son optimisation dans ses différents secteurs d'activité. À cet effet, elle voit au respect de la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique et à la gestion du portefeuille de projets, en plus d'assurer l'analyse financière des projets majeurs, la mise en œuvre des plans intégrés d'assurance qualité, ainsi que la reddition de comptes auprès du Secrétariat du Conseil du trésor. Par la veille qu'elle exerce, ainsi que le développement qu'elle assure, la Vice-présidence à la gouvernance des projets contribue à l'évolution des pratiques d'affaires, à leur appropriation et à leur déploiement au sein de la SQL. Elle est également responsable des relations avec la Caisse de dépôt et placement du Québec en matière de projets de transport collectif.

Vice-présidence aux services à la gestion et aux opérations

La Vice-présidence aux services à la gestion et aux opérations offre l'expertise-conseil en analyse financière, budgétaire, tarifaire et de rentabilité, la gestion de la trésorerie et des comptes, et veille à la gestion administrative des baux. Elle assure la gestion des ressources humaines, le développement et le soutien à l'utilisation des systèmes et des technologies de l'information, de même que la gestion des activités contractuelles de l'organisation.

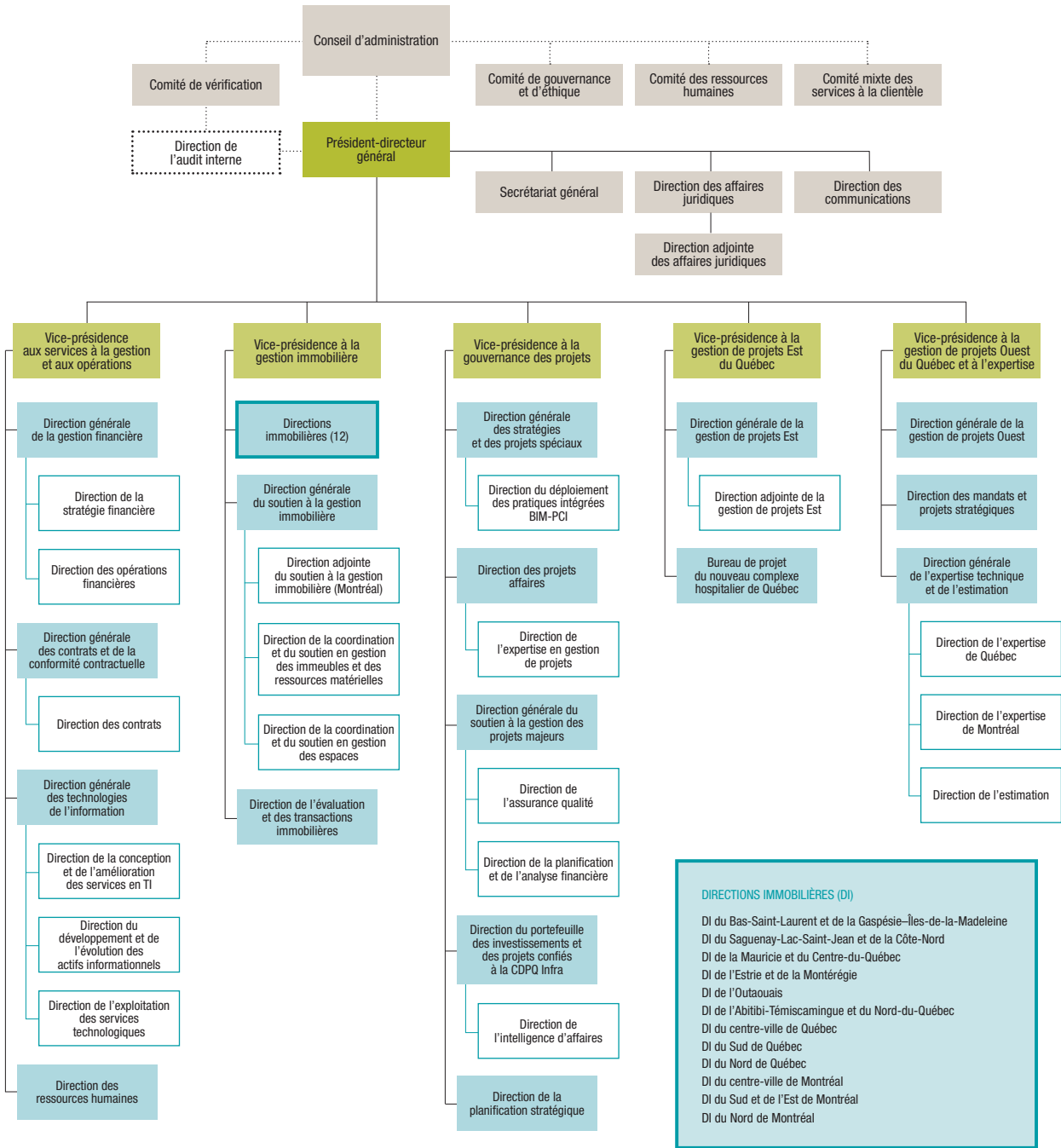
Vice-présidence à la gestion immobilière

La Vice-présidence à la gestion immobilière met à la disposition des ministères et des organismes des locaux, en plus de fournir des services de gestion des immeubles, des espaces et des projets (aménagement et maintien d'actifs). Les activités de cette vice-présidence sont décentralisées au sein des directions immobilières, qui ont la latitude requise pour répondre efficacement et rapidement aux besoins des clients qu'elles logent. La Vice-présidence à la gestion immobilière assure également l'ensemble des processus liés à l'évaluation et aux transactions immobilières, ainsi que la gestion des approvisionnements centralisés et des services aux occupants du siège social de la SQL.

Vice-présidence à la gestion de projets Ouest du Québec et à l'expertise et Vice-présidence à la gestion de projets Est du Québec

La Vice-présidence à la gestion de projets Ouest du Québec et à l'expertise, ainsi que la Vice-présidence à la gestion de projets Est du Québec agissent à titre de gestionnaires pour tous les projets d'importance (supérieur à 5 M\$) de la SQL, de même que des ministères et des organismes publics, ce qui inclut ceux du réseau de la santé et des services sociaux. Elles agissent également à ce titre pour les projets majeurs d'infrastructure publique, à l'exception des projets d'infrastructure routière. La Vice-présidence à la gestion de projets Ouest du Québec et à l'expertise offre, de plus, à la SQL et aux organismes publics toute l'expertise d'architecture, d'ingénierie et d'estimation nécessaire à la planification, à la réalisation et au suivi des projets d'immobilisation.

ORGANIGRAMME





COMPLEXE SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC

Le Complexe scientifique du Québec loge les laboratoires de recherche et d'analyses techniques de plusieurs ministères et organismes gouvernementaux.

Conçu par les architectes Gauthier, Guité et Roy entre 1970 et 1974, le bâtiment s'inscrit dans le cadre des grands chantiers institutionnels qui transformèrent la capitale nationale au tournant des années 1970. À l'origine, le projet devait comprendre quatorze blocs de recherche, mais seuls quatre blocs furent finalement construits.

Inspirée du courant brutaliste qui caractérise plusieurs constructions gouvernementales de l'époque, l'architecture du Complexe scientifique repose sur un usage expressif du béton. Les services et les laboratoires sont installés au centre du bâtiment, alors que les aires communes et les bureaux occupent le périmètre largement vitré ouvrant sur un environnement densément boisé. L'ensemble présente une superficie totale de 43 660 m².

Une cour intérieure, située entre les quatre blocs, agrmente la qualité de vie des occupants et permet un ensoleillement maximal.

Le Complexe scientifique a été complètement rénové en 2011; plusieurs travaux ont alors été effectués sur l'enveloppe et les laboratoires ont été réaménagés. Une centrale thermique achemine l'énergie nécessaire aux nombreux tests et expériences qui s'y réalisent.



FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE

1

LA SQI EN CHIFFRES

3 142 793 m²

dont 54 %
en propriété

UN PARC IMMOBILIER DIVERSIFIÉ,
PRÉSENT DANS L'ENSEMBLE DE
LA PROVINCE, EN APPUI À L'EXERCICE
DES MISSIONS DE L'ÉTAT



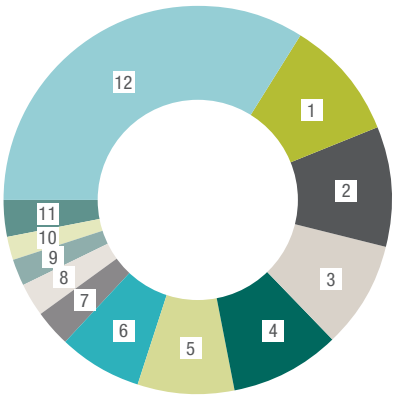
PARC IMMOBILIER AU 31 MARS 2017

VOCATION	ENSEMBLE DU PARC IMMOBILIER	PROPRIÉTÉ		LOCATION	
	Variation vs 2015-2016	Superficie (en milliers de m ²)	Nombre d'immeubles	Superficie (en milliers de m ²)	Nombre d'immeubles
Immeubles de bureaux	-1,6 %	481,7	58	1 217,1	518
Entrepôts	0,1 %	56,7	10	67,2	37
IMMEUBLES SPÉCIALISÉS					
Palais de justice	0,3 %	431,9	43	6,8	10
Centres de transport	0,0 %	206,6	92	0,0	0
Établissements de détention	14,0 %	199,2	15	46,1	2
Postes de la Sûreté du Québec	-0,1 %	170,4	72	52,4	60
Laboratoires	0,0 %	52,0	4	1,4	1
Maisons d'enseignement et centres d'archives	-0,3 %	65,3	9	33,1	7
Ateliers et autres	-2,8 %	33,6	46	21,6	38
TOTAL	0,0 %	1 697,3	349	1 445,5	673

Principaux mouvements du parc
au cours de l'exercice

- Ajout de deux établissements de détention (construction), à Sept-Îles (8 600 m²) et à Sorel-Tracy (21 400 m²)
- Vente du 1200, route de l'Église, à Québec : transfert des superficies de propriété à location (22 000 m²)
- Nouvel immeuble (construction) pour Revenu Québec, à Saguenay (4 000 m²)
- Réduction dans les locations au 505, boulevard des Forges, à Trois-Rivières (- 2 575 m²), au 790, boulevard Quinn, à Longueuil (- 2 215 m²) et au 575, rue Jacques-Parizeau, à Québec (- 2 260 m²)

RÉPARTITION DES SUPERFICIES
LOCATIVES PAR CLIENT



1	Ministère de la Justice	10 %
2	Revenu Québec	10 %
3	Ministère de la Sécurité publique – Détention	9 %
4	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	9 %
5	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	8 %
6	Sûreté du Québec	7 %
7	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	3 %
8	Centre de services partagés du Québec	3 %
9	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	2 %
10	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	2 %
11	Disponibles et en rénovation	3 %
12	Autres	34 %

849 baux

Par ses 849 baux, conclus auprès de quelque 600 locateurs différents, la SQI est un intervenant majeur de l'industrie immobilière québécoise

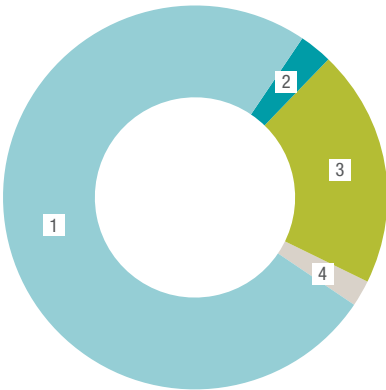
« Les loyers effectifs nets plus les frais d'exploitation sont inférieurs de 5,3 % aux conditions du marché, représentant un écart favorable de plus de 13,5 M\$* »

* Extrait de la vérification des baux d'espaces de bureaux sous la gestion de la SQI au 1^{er} novembre 2016 réalisée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

UN PORTEFEUILLE DE **81 PROJETS**,
D'UNE VALEUR GLOBALE DE **18,9 G\$¹**

SQI GESTIONNAIRE²
RÉPARTITION PAR SECTEURS (EN VALEUR)

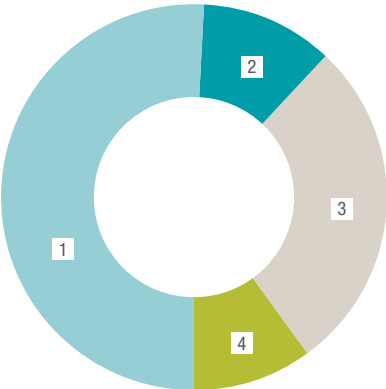
62 projets
(de plus de 5 M\$),
d'une valeur totale
de 5,3 G\$



1	Santé et services sociaux	75 %
2	Culture	3 %
3	Édifices gouvernementaux	20 %
4	Autres	2 %

SQI ASSOCIÉE³
RÉPARTITION PAR SECTEURS (EN VALEUR)

19 projets
(de plus de 50 M\$),
d'une valeur totale
de 13,6 G\$



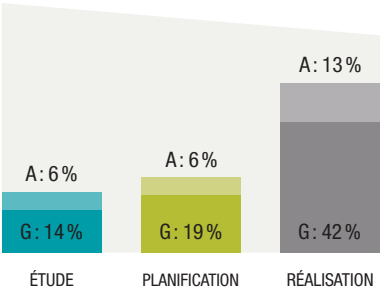
1	Santé et services sociaux	51 %
2	Transport collectif	11 %
3	Réseau routier	28 %
4	Autres	10 %

¹ Coût prévu des projets en planification ou en réalisation (SQI gestionnaire et associée), excluant les projets à l'étude, d'une valeur approximative de plus de 6 G\$ (compte tenu que plusieurs de ces projets sont en cours d'évaluation).

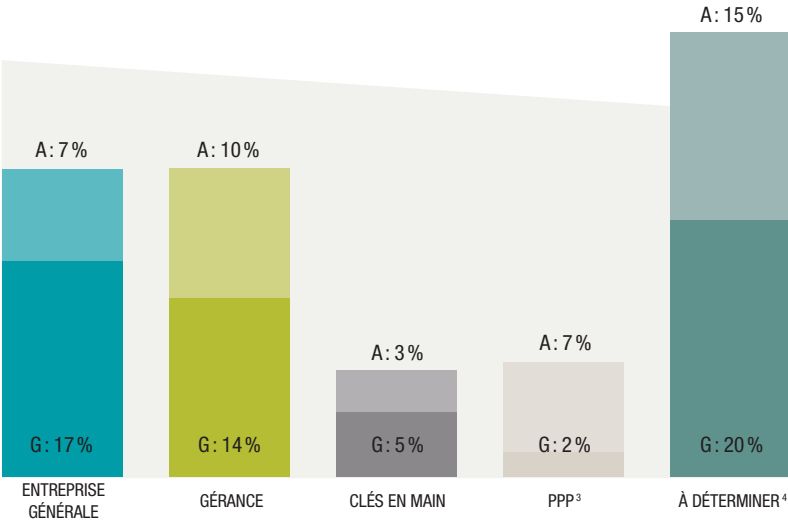
² Gestionnaire : la responsabilité de la SQI consiste à prendre en charge le développement d'un projet d'infrastructure publique, de sa planification à sa clôture.

³ Associée : le rôle de la SQI consiste à accompagner l'organisme public dans la planification et le suivi d'un projet d'infrastructure majeur (> 50 M\$).

RÉPARTITION DU NOMBRE
DE PROJETS PAR ÉTAPES¹



RÉPARTITION DU NOMBRE DE PROJETS PAR MODES DE RÉALISATION (> 50 M\$)^{1,2}



¹ G : gestionnaire
A : associé

² Excluant les projets de 5 à 50 M\$ non assujettis à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique.

³ PPP : partenariat public-privé

⁴ Projets à une étape trop préliminaire pour déterminer leur mode de réalisation.

QUELQUES PROJETS EN COURS

CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ÉDIFICE GOUVERNEMENTAL À SAINT-JÉRÔME

Budget autorisé : 38,5 M\$
Livraison prévue : hiver 2018

Le projet consiste à construire un immeuble d'environ 9 000 m² à proximité du palais de justice de Saint-Jérôme, pour y loger les ministères et les organismes ayant un lien direct avec les services offerts par le palais de justice, puis à démolir le bâtiment vétuste existant. Projet réalisé selon le mode « Clés en main ».

NOUVEAU COMPLEXE HOSPITALIER SUR LE SITE DE L'HÔPITAL DE L'ENFANT-JÉSUS À QUÉBEC

Budget autorisé : 1,967 G\$
Livraison prévue : automne 2025

Cet hôpital accueillera notamment, dans un nouveau complexe intégré, les activités de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et de l'Hôtel-Dieu de Québec, les activités regroupées de neurosciences, ainsi qu'un centre en cancérologie. Projet réalisé selon le mode « Gérance de construction ».

AGRANDISSEMENT DU CENTRE INTÉGRÉ DE TRAUMATOLOGIE, D'UNE UNITÉ MÈRE-ENFANT ET D'UN SERVICE D'ENDOSCOPIE À L'HÔPITAL SACRÉ-COEUR DE MONTRÉAL

Budget autorisé : 148,3 M\$
Livraison prévue : été 2021

Le projet consiste en un agrandissement de 14 520 m² sur quatre étages au-dessus de l'urgence actuelle afin de loger le centre intégré en traumatologie, le service d'endoscopie et l'unité mère-enfant. Projet réalisé selon le mode « Entreprise générale ».

Certains travaux de réhabilitation sismique sur le bâtiment de l'urgence et de l'unité coronarienne sont également prévus afin que la structure ait la capacité d'accueillir ces étages additionnels.

AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DU PALAIS DE JUSTICE DE RIMOUSKI

Budget autorisé : 68,2 M\$
Livraison prévue : printemps 2019

Le palais de justice de Rimouski sera agrandi de 60 % de sa superficie actuelle et complètement réaménagé dans sa portion existante. Le projet comprend également la mise en valeur patrimoniale de l'édifice, ce qui inclut l'aile de l'ancien établissement de détention. La réalisation du projet permettra la correction de nombreuses lacunes fonctionnelles, la modernisation de l'ensemble des équipements et des systèmes électromécaniques, et une mise aux normes de sécurité. Projet réalisé selon le mode « Gérance de construction ».

NOUVEL HÔPITAL DE BAIE-SAINT-PAUL

Budget autorisé : 300,2 M\$
Livraison prévue : été 2019

Le nouvel hôpital de Baie-Saint-Paul est destiné à remplacer l'hôpital actuel, lequel présente une vulnérabilité sismique et ne peut être réhabilité. Le nouveau bâtiment, d'une superficie de 34 750 m², inclura un CHSLD et sera construit sur le même site que l'hôpital existant qui, à la suite du transfert des activités vers le nouveau bâtiment, sera démolé. Les travaux de conversion du CHSLD actuel en CLSC (Centre Pierre-Dupré) font aussi partie du projet. Projet réalisé selon le mode « Clés en main ».



**CONSTRUCTION D'UN CHSLD
À SAINT-JÉRÔME**

Budget autorisé : 62,8 M\$
Livraison prévue : hiver 2018

D'une capacité de 212 lits, le projet de construction du centre d'hébergement et de soins de longue durée de Saint-Jérôme vise à regrouper en un seul lieu des résidents provenant de deux bâtiments désuets. Le centre, d'une superficie de 14 324 m², comportera quatre étages et un sous-sol partiel. L'agrandissement et le réaménagement des services alimentaires de l'hôpital sont aussi prévus afin de fournir les repas au CHSLD. Projet réalisé selon le mode « Entreprise générale ».

**CENTRE RÉGIONAL INTÉGRÉ EN
CANCÉROLOGIE DE L'HÔTEL-DIEU
DE LÉVIS**

Budget autorisé : 157,7 M\$
Livraison prévue : automne 2018

Le nouveau centre en cancérologie sera construit sur trois étages et relié par un tunnel aux bâtiments existants de l'hôpital. Le projet inclut l'agrandissement du bâtiment de l'urgence et de la médecine hyperbare pour le service de tomographie par émission de positrons. Projet réalisé selon le mode « Entreprise générale ».

**CENTRE DE FORMATION,
REGROUPEMENT DES SOINS
AMBULATOIRES ET AGRANDISSEMENT
DE L'URGENCE DE L'INSTITUT
DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL**

Budget autorisé : 189,0 M\$
Livraison prévue : hiver 2020-2021

Le projet vise l'agrandissement et le réaménagement de l'urgence, la modernisation des unités de soins critiques, le regroupement des activités ambulatoires, la construction d'un centre de formation et d'un stationnement étagé, ainsi que le regroupement des secteurs administratifs, dont une partie est actuellement logée dans des roulottes temporaires. La portée du projet totalise 40 145 m², soit 18 197 m² en agrandissement, 8 496 m² en réaménagement et 13 452 m² pour le stationnement. Projet réalisé selon le mode « Gérance de construction ».



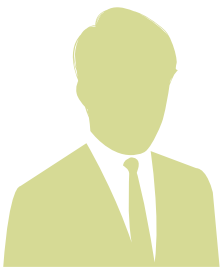
Nouvel édifice gouvernemental à Saint-Jérôme

Au cœur de la réussite
de notre mission,
un personnel motivé,
dynamique, efficace

908 Effectifs au
31 mars 2017



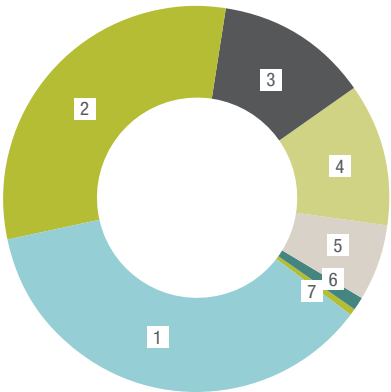
45 % femmes



55 % hommes

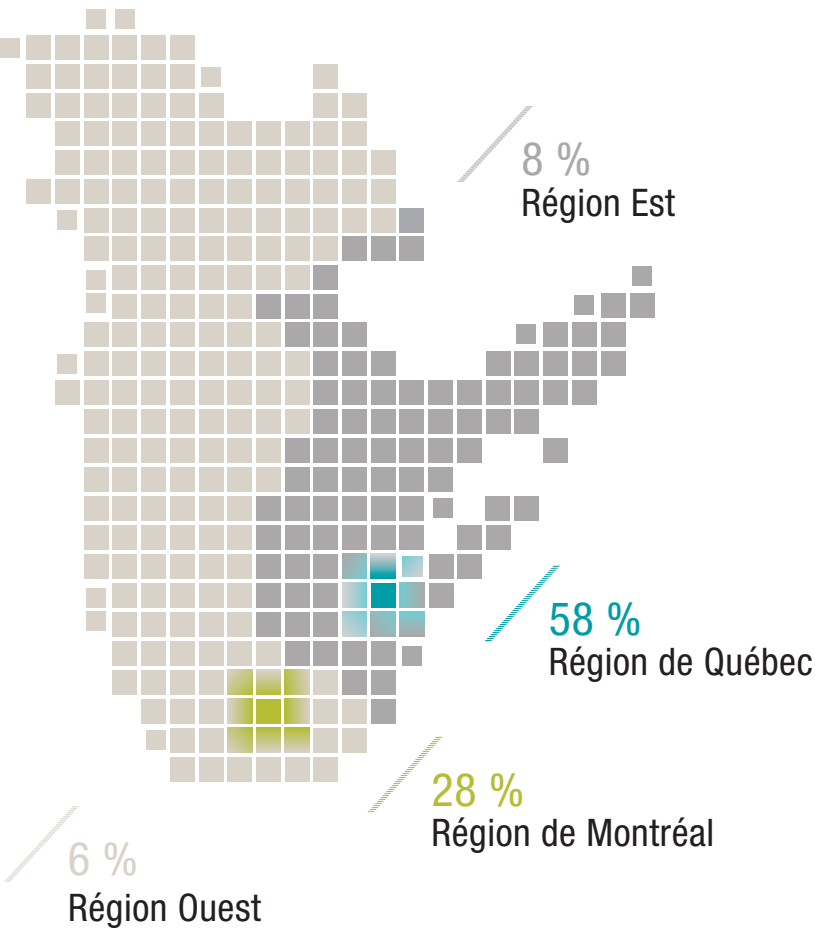
46 ans Moyenne d'âge
du personnel

PROPORTION PAR CATÉGORIES DE PERSONNEL



1	Personnel professionnel	36,5%
2	Personnel technicien	30,8%
3	Personnel de bureau	12,8%
4	Personnel ouvrier	11,9%
5	Personnel d'encadrement	6,4%
6	Avocats et juristes	1,3%
7	Stagiaires et étudiants	0,3%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PERSONNEL



Maintenir la SQL parmi les organisations appliquant les plus hauts standards en matière de gestion contractuelle, dans le respect de ses valeurs d’intégrité et de transparence

6 611 contrats

92 %

Proportion de la valeur totale des contrats octroyés à la suite d’un processus d’appel d’offres public. Les autres contrats sont répartis en appels d’offres sur invitation (1 %) et en contrats de gré à gré (7 %)

Contrats* de travaux de construction, ainsi que de services professionnels, de services de nature technique et d’approvisionnement octroyés en 2016-2017 par la SQL, pour une valeur d’un peu moins de 627 M\$. De ce nombre, 1 297 contrats de 10 000 \$ et plus représentent 97,4 % (610,3 M\$) de la valeur totale.

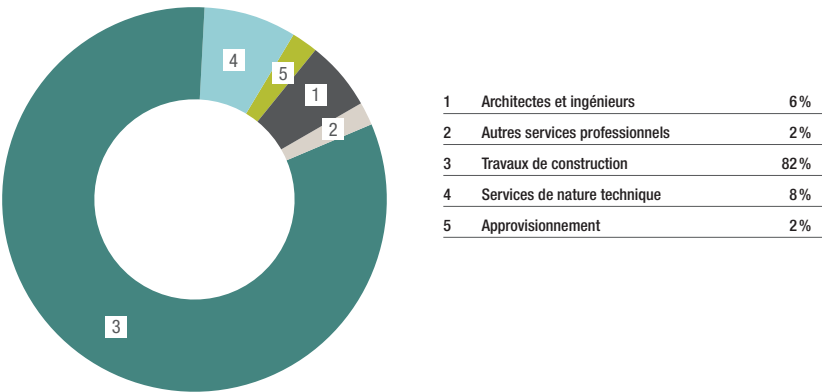
* Excluent les contrats inférieurs à 1 000 \$, les contrats conclus avec un organisme public, ainsi que les engagements contractés dans le cadre d’une entente regroupée d’achats ou de services conclue par le Centre de services partagés du Québec, dont la SQL peut bénéficier.

CONTRATS OCTROYÉS EN 2016-2017 PAR NATURE*

	VALEUR (EN MILLIERS DE \$)	NOMBRE
Architectes et ingénieurs	38 431,3	387
Autres services professionnels	13 597,1	485
Travaux de construction	512 144,6	3 543
Services de nature technique	51 370,3	1 407
Approvisionnement	11 219,2	789
TOTAL	626 762,5	6 611

* Excluent les contrats inférieurs à 1 000 \$, les contrats conclus avec un organisme public, ainsi que les engagements contractés dans le cadre d’une entente regroupée d’achats ou de services conclue par le Centre de services partagés du Québec, dont la SQL peut bénéficier.

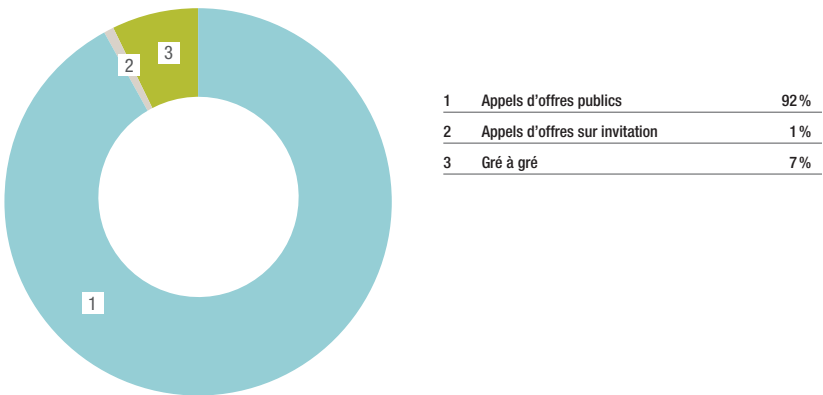
RÉPARTITION DE LA VALEUR DES CONTRATS OCTROYÉS PAR NATURE DE CONTRATS



2 631

Nombre d'entrepreneurs, de prestataires de services et de fournisseurs différents, ce qui témoigne d'une saine concurrence et d'une alternance des contractants

RÉPARTITION DE LA VALEUR DES CONTRATS PAR MODES DE SOLlicitATION



CONTRATS OCTROYÉS EN 2016-2017 PAR MODES DE SOLlicitATION*

	VALEUR (EN MILLIERS DE \$)	NOMBRE
1. Appels d'offres publics	574 804,8	386
2. Appels d'offres sur invitation	6 903,7	200
3. Gré à gré ¹	45 054,0	6 025
TOTAL	626 762,5	6 611

* Excluent les contrats inférieurs à 1 000 \$, les contrats conclus avec un organisme public, ainsi que les engagements contractés dans le cadre d'une entente regroupée d'achats ou de services conclue par le Centre de services partagés du Québec, dont la SQI peut bénéficier.

¹ Dont 5 281 contrats inférieurs à 10 000 \$, pour une valeur de plus de 16 M\$.

UNE ORGANISATION PERFORMANTE

////////////////////

UN PARC GÉRÉ DE
FAÇON OPTIMALE

97,2 %

Taux d'occupation des
immeubles maintenu
au-dessus de 97 %
depuis plus de cinq ans
(3 053 952 m² sur une
superficie totale de
3 142 793 m²)

12,5 %

Indice de vétusté
physique² des
immeubles de la SQL,
ce qui respecte la cible
fixée (< 15 %)

Une préoccupation constante pour l'entretien des immeubles et le maintien des actifs

La SQL est responsable d'assurer la pérennité de l'un des plus grands parcs immobiliers publics du Québec. Elle doit donc maintenir ses actifs dans un état satisfaisant pour en assurer l'intégrité physique et fonctionnelle à long terme. En conformité avec la capacité d'investissement du gouvernement, elle planifie et réalise ses interventions dans une perspective de conservation, en fonction de l'état de chaque immeuble. Pour les immeubles dont elle est propriétaire, la SQL procède à l'inspection régulière de leurs composantes, à leur entretien et à leur réparation, de même qu'aux activités quotidiennes requises afin d'assurer les services aux occupants, ainsi que la sécurité et la durabilité des lieux. Les informations recueillies lors de ces inspections servent, par la suite, à évaluer la condition des immeubles, à déterminer les investissements requis en maintien d'actifs et à établir le déficit de maintien d'actifs (DMA) du parc de la SQL. Depuis l'exercice 2015-2016, la SQL applique, à l'ensemble de son parc immobilier, son nouveau Cadre de gestion des infrastructures, lequel a été élaboré selon les orientations émises par le Secrétariat du Conseil du trésor. Ce faisant, un portrait annuel de l'état du parc immobilier est produit afin d'orienter les investissements et, ainsi, d'assurer la pérennité des infrastructures.

Dans l'ensemble, les indices d'état moyen des différentes catégories d'immeubles sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice précédent, même si quelques immeubles ont évolué parmi les niveaux au gré des inspections et des travaux réalisés.

Au Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures 2017-2018 (PAGI), le DMA présente un accroissement global net

² Pourcentage obtenu en divisant le déficit de maintien d'actifs par la valeur de remplacement des immeubles.

758 projets

Nombre de projets d'amélioration¹ et de maintien d'actifs² (< 5 M\$) amorcés ou terminés au cours de l'exercice, pour une dépense totale de 59,6 M\$

de 36,8 M\$ par rapport à celui de l'exercice précédent, et ce, malgré des investissements de résorption de DMA de 80,8 M\$. Cette situation est principalement due à quelques immeubles pour lesquels des inspections ont permis d'identifier, de manière précise, l'ampleur des travaux nécessaires ou pour lesquels ce DMA sera résorbé sous peu à la suite de la démolition ou de la disposition d'immeubles excédentaires.

ÉVALUATION DE L'INDICE D'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES³

	NOMBRE ⁴	SUPERFICIE (M ²) ⁵	ÂGE MOYEN (ANS) ⁶	INDICE D'ÉTAT ⁷ (%)			INDICE D'ÉTAT MOYEN	DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS ² (M\$)	INDICE D'ÉTAT MOYEN DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
				ABC	D	E			
IMMEUBLES									
Immeubles de bureaux	57	481 660	35	83	12	5	C	77,4	C
Autres immeubles spécialisés	159	413 476	31	79	17	4	B	27,5	C
Palais de justice	43	429 812	36	70	29	1	B	88,2	B
Établissements de détention	13	188 563	25	74	4	22	D	135,1	D
Postes de la Sûreté du Québec	72	170 390	22	87	3	10	C	10,7	C
Immeubles non locatifs et excédentaires	5	3 460	48	13	0	87	E	13,3	ND
OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL									
Stationnements et tunnels ⁸	19	233 262	18	7	0	93	E	0,5	ND
TOTAL								352,7	

¹ Amélioration : travaux qui ont pour but d'accroître le potentiel de service d'une infrastructure existante.

² Le déficit de maintien d'actifs est constitué de l'ensemble des travaux de maintien d'actifs qui auraient normalement dû être réalisés antérieurement à l'inspection. On entend par « maintien d'actifs » tous les travaux ponctuels qui servent à maintenir ou à rétablir l'état physique d'une infrastructure à un niveau permettant la poursuite de son utilisation aux fins auxquelles elle est destinée.

³ Données au 15 octobre 2016.

⁴ L'inventaire exclut les baux emphytéotiques, les immeubles en construction et les immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition, notamment l'édifice situé au 3800, rue de Marly, à Québec.

⁵ Les données relatives à la dimension des immeubles représentent la superficie locative, conformément à la norme BOMA 96. Les immeubles non locatifs, les stationnements et les tunnels sont mesurés en fonction des superficies brutes de l'aménagement ou de la construction.

⁶ L'âge moyen représente l'âge « apparent » des infrastructures. Celui-ci correspond au nombre d'années qu'une infrastructure évoque, compte tenu notamment de son âge chronologique, des travaux réalisés et de son utilité.

⁷ Indice d'état : lettre qui caractérise l'état physique d'une infrastructure ou d'une composante, tel qu'établi par le Secrétariat du Conseil du trésor dans le Guide d'élaboration et de mise en œuvre des cadres de gestion des infrastructures publiques. A, B et C : état satisfaisant; D : mauvais état; E : très mauvais état.

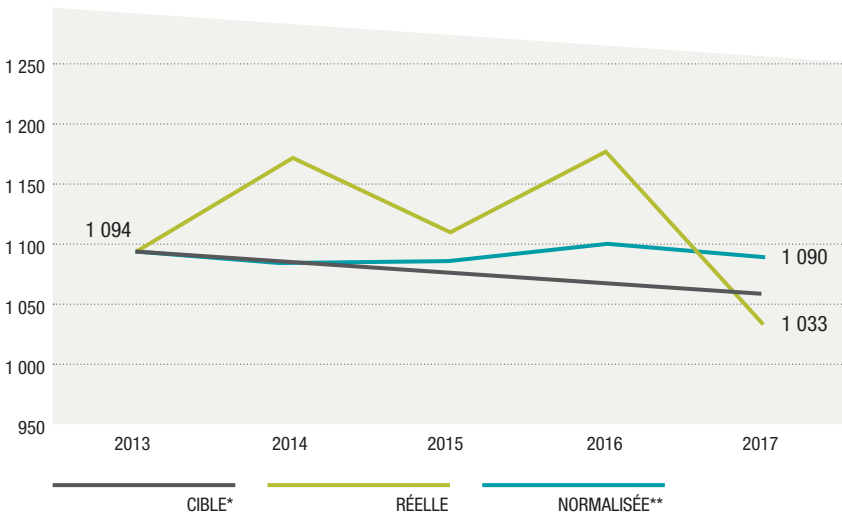
⁸ Inspection de la catégorie « stationnements et tunnels » entamée durant l'exercice 2016-2017, à hauteur de 21 %.

0,8 %

Diminution de la consommation énergétique

1 090 MJ/m² au 31 mars 2017³ par rapport à 1 099 mégajoules au 31 mars 2016. Diminution de 0,4 % au 31 mars 2017 de la consommation énergétique du parc immobilier en propriété par rapport à l'année de référence 2012-2013⁴.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE (AU 31 MARS)



* La Politique énergétique 2030 a introduit une nouvelle cible de consommation pour le parc immobilier gouvernemental et une nouvelle année de référence. Les consommations normalisées en fonction des degrés-jours de 2014-2015 et 2015-2016 ont été recalculées pour pouvoir être comparées à celle de 2016-2017.

** En fonction de conditions météorologiques équivalentes à 2012-2013.

³ La SQL a retiré de ses bilans énergétiques deux bâtiments auparavant pris en compte mais dont elle n'est pas propriétaire. Ce retrait a un impact marginal sur la consommation moyenne du parc immobilier.

⁴ La Politique énergétique du Québec 2030, adoptée le 1^{er} avril 2016 par le gouvernement du Québec, vise à réduire de 15 % la consommation unitaire d'énergie dans les bâtiments publics d'ici 2030, par rapport à 2012.

11,4 M\$

Économies réalisées
dans les projets livrés

Projets de plus de 5 M\$ livrés au cours de l'exercice, pour un total de plus de 53 M\$ d'économies lors des cinq derniers exercices, par rapport aux budgets approuvés.



	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	TOTAL
Nombre de projets ¹	10	10	6	12	9	47
Coût final (M\$) ²	162,0	210,1	149,8	279,8	637,9	1 439,6
Budget approuvé (M\$) ³	166,7	222,3	163,1	291,7	649,3	1 493,1
Écart (M\$) ⁴	-4,7	-12,2	-13,3	-11,9	-11,4	-53,5
Écart (%)	-2,8	-5,5	-8,2	-4,1	-1,8	-3,6

¹

Projets de plus de 5 M\$.

²

Coût final : coût final réel ou anticipé au 31 mars 2017. À la suite de la livraison d'un projet, il peut s'écouler plusieurs mois, voire quelques années, avant que le coût final réel ne soit établi.

³

Budget approuvé : budget autorisé par l'autorité compétente avant le début de l'étape de réalisation du projet. Le budget approuvé tient compte, le cas échéant, des ajustements associés aux changements de programme dûment autorisés par l'autorité compétente après l'autorisation de réalisation.

⁴

Un écart négatif correspond à une économie réalisée par rapport au budget approuvé.

PROJETS LIVRÉS AU COURS DE L'EXERCICE



Rehaussement des mesures de sécurité au palais de justice de Montréal

CSSS du Haut-Saint-François –
Construction du Centre d'hébergement
East Angus (22,9 M\$)

CSSS de Sept-Îles – Construction
de la Résidence Gustave-Gauvreau (22,6 M\$)

Regroupement des effectifs
de Revenu Québec à Saguenay (13,0 M\$)

Construction d'un établissement
de détention à Sept-Îles (89,2 M\$)

Construction d'un établissement
de détention à Sorel-Tracy (199,3 M\$)

Construction d'un établissement
de détention à Amos (119,0 M\$)

Réfection et agrandissement de l'Édifice Wilder –
Espace Danse à Montréal (102,7 M\$)

Rehaussement des mesures de sécurité
au palais de justice de Montréal (23,3 M\$)

Agrandissement de l'urgence de l'Hôpital
Charles-Le Moyne à Montréal (45,9 M\$)



CSSS de Sept-Îles - Construction de la Résidence Gustave-Gauvreau



Réfection et agrandissement de l'Édifice Wilder – Espace Danse à Montréal



Construction d'un établissement de détention à Sorel-Tracy
Photo : Junior Boucher

UNE PERFORMANCE FINANCIÈRE CONFORME AUX ATTENTES

Globalement, les résultats et la situation financière de la SQL pour l'exercice clos le 31 mars 2017 sont en adéquation avec le suivi budgétaire effectué tout au long de l'exercice. À cet égard, les résultats dépassent légèrement la cible budgétaire de 2,072 M\$ fixée par le gouvernement.

Par ailleurs, le maintien de la tarification des espaces et des honoraires au niveau de 2011-2012 a fait en sorte que les hausses de dépenses d'exploitation, de taxes foncières et de la masse salariale n'ont pu être facturées aux clients par le loyer d'espace ou aux dépenses capitalisées. L'ensemble de ces éléments ont eu pour effet, en partie, d'augmenter les frais généraux et administratifs nets, et de requérir une contribution du gouvernement du Québec de 18,2 M\$.

4,0 M\$

Réduction des
dépenses de loyers
et de taxes d'affaires

Une réduction de 1,3 % par rapport
aux dépenses de 2015-2016.

114 M\$

Réduction
de la dette nette

À la suite de la livraison de projets
majeurs non financés par la SQL, et ce,
malgré des investissements de plus
de 166 M\$ dans ses propriétés

1,2 %

Contrôle des dépenses
d'administration⁵

Croissance limitée à 1,2 % malgré une
hausse du volume d'affaire de plus de 11 %.

Quelques témoignages de clients satisfaits

Au sujet des services rendus par Dyane Lajoie, conseillère immobilière à la Direction immobilière du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, dans le cadre d'un projet d'ajout d'espaces au 92, 2^e Rue Ouest, à Rimouski :

« Je tiens à remercier très sincèrement Dyane pour toutes les démarches; cette prise de possession aussi rapide du local est très appréciée. [...] C'est un plaisir de travailler avec vous ! »

Julie Légaré
Chef du Service du soutien à la gestion
Ministère des Transports
Direction Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/
Îles-de-la-Madeleine

Dans un courriel adressé à Denis Marceau, directeur immobilier de la Mauricie et du Centre-du-Québec, au sujet des services rendus par Abderrahmane Hakkaoui, technicien en exploitation d'immeubles :

« Je tiens par la présente à vous transmettre notre appréciation en ce qui a trait aux services offerts par monsieur Abderrahmane Hakkaoui. À titre de répondant pour notre édifice depuis plusieurs mois déjà, nous avons pu constater à maintes reprises le professionnalisme et le sens du service client dont il fait preuve dans son travail. »

Jacynthe Faucher
Directrice Emploi-Québec
Centre local d'emploi de Drummondville

⁵ Salaires et avantages sociaux, frais des locaux occupés et autres dépenses administratives.

À l'écoute de notre clientèle



Centre d'appels

52 669

Accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine, le centre d'appels permet aux clients d'établir un contact direct avec la SQI et leur assure une réponse immédiate aux demandes de service formulées en matière de confort, d'entretien et de sécurité des immeubles, qu'ils soient en propriété ou en location.

Demandes traitées par le centre d'appels (48 861 en 2015-2016, 50 174 en 2014-2015, et 48 541 en 2013-2014 (propriété et location))

92,5 %

Taux global de satisfaction à l'égard du traitement des demandes de service (93,0 % en propriété et 91,4 % en location), qui se maintient au-dessus de 90,0 % depuis plus de trois ans.

66

Nombres de plaintes formulées par des utilisateurs des édifices et des services de la SQI qui ont nécessité une intervention du Bureau des plaintes (accessible au 418 644-4542 et à plainte@sqi.gouv.qc.ca).

Ces plaintes concernaient principalement les services d'entretien ménager, l'entretien et l'accessibilité des stationnements, ainsi que le confort des lieux (température).

À propos des services rendus par Denis Giguère, technicien en exploitation d'immeubles à la Direction immobilière du Nord de Montréal, à la suite de dégâts d'eau survenus dans l'édifice Athanase-David de Saint-Jérôme :

«[...] je désire souligner l'excellente collaboration de la SQI, particulièrement de la part de monsieur Denis Giguère, technicien. Monsieur Giguère s'est avéré un collaborateur disponible, efficace, à l'écoute de nos préoccupations. Très rapidement, des mesures ont été mises en place afin de nettoyer les dégâts causés, le tout à notre satisfaction. Nous sommes aussi satisfaits du suivi qui nous est fait.»

Yves Gaudreau
Directeur des services professionnels
correctionnels des Laurentides

Au sujet du réaménagement du Centre local d'emploi (CLE) de Vaudreuil-Soulanges à Vaudreuil-Dorion. Un succès attribuable aux efforts concertés de Josée Courchesne, conseillère immobilière, Nathalie Houle, technicienne en architecture et aménagement, Lyes Ameziane, technicien en architecture et aménagement, et Chafik Oukal, technicien en exploitation d'immeubles :

«Un petit mot pour vous remercier d'avoir si bien orchestré le dossier de notre CLE. Votre professionnalisme, votre vigilance, ainsi que votre présence physique et au bout du fil ont largement contribué au succès de ce projet [...]. Vous avez été d'un grand soutien dans le réaménagement du 430, boulevard Harwood.»

Sonia Côté
Directrice
Centre local d'emploi de Vaudreuil-Soulanges
Emploi Québec Montréal

À propos des services rendus par Benoît Gilbert, ingénieur en exploitation, Patricia Fortin, technicienne en exploitation d'immeubles, Christian Lalancette, électromécanicien, Martin Hudon, plombier, et André Desbiens, électricien, de la Direction immobilière du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, à l'établissement de détention de Roberval :

«Un simple merci pour le travail accompli dans les derniers jours pour rendre ce secteur de nouveau opérationnel. Je sais qu'en période estivale, il est parfois plus difficile d'avoir le soutien de nos équipes de travail et de nos partenaires d'affaire. Mais ce que vous avez fait en trois jours relève presque du miracle. Encore merci et au plaisir de collaborer avec vous et tous les membres de votre personnel.»

Jacques Morin
Directeur des services administratifs
Ministère de la Sécurité publique
Direction régionale des services correctionnels

ENGAGÉE DANS L'INNOVATION ET DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Photo : Coarchitecture

Finaliste du concours Les Mérites d'architecture de la Ville de Québec

Le nouveau bâtiment de Revenu Québec, construit par la SQL sur le boulevard Wilfrid-Hamel, à Québec, figure parmi les finalistes du concours Les Mérites d'architecture de la Ville de Québec, dans la catégorie « Prix du public ». L'immeuble de 18 000 m² regroupe l'ensemble du personnel et des activités de la Direction générale associée du traitement massif de Revenu Québec.



Prix d'excellence Cecobois

Deux projets de la SQL ont remporté les honneurs lors du Gala de la cinquième édition des Prix d'excellence du Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois) : la rénovation et l'agrandissement du palais de justice de Montmagny (dans la catégorie « Bâtiment institutionnel de plus de 1 000 m² »), ainsi que la construction de la gare fluviale de Lévis (dans la catégorie « Concept structural intégré »).



Grands prix de l'American Shotcrete Association

Les travaux exécutés dans le cadre du projet de réfection des murs d'enceinte de l'établissement de détention de Montréal (phase IV) ont récolté les honneurs dans la catégorie « Infrastructure » lors de la prestigieuse cérémonie des grands prix de l'American Shotcrete Association. Cette organisation américaine de renommée récompense chaque année les projets de béton projeté qui se sont distingués à l'échelle mondiale.

Au premier rang
des propriétaires
immobiliers publics
et privés québécois
ayant adhéré
au programme
BOMA BEST⁶
pour le nombre
de certifications

/ 24

Certifications LEED-NC⁷

Deux nouveaux projets certifiés : l'établissement de détention de Roberval et le palais de justice de Montmagny (niveau Certifié).

Quinze projets (dont neuf terminés), d'une valeur totale de près de 700 M\$, sont en attente de la certification.

/ 2

Certifications LEED-CI⁷

Un nouveau projet a obtenu le niveau Argent, il s'agit de l'édifice de l'Atrium, à Québec.

Deux autres projets d'aménagement en propriété sont en attente de la certification.

Un projet d'aménagement dans un immeuble en location, le 5, Place Laval, à Laval, a également été certifié niveau Argent.

/ 70

Certifications BOMA BEST

Dix-sept certifications renouvelées.

Au total, 70 propriétés ont été certifiées, dont dix-huit de niveau Or et deux de niveau Platine.

⁶ BEST : le programme de certification environnementale BEST (Building Environmental Standards) de BOMA (Building Owners and Managers Association) est applicable aux édifices commerciaux et institutionnels en service. Il comprend quatre niveaux de certification établis à partir d'une évaluation de la performance environnementale d'un immeuble au regard de critères tels que l'efficacité énergétique, l'économie de l'eau potable, la récupération multimatériaux, la saine gestion des déchets de construction et des produits dangereux, l'utilisation de produits sains et recyclés, ainsi que la qualité de l'environnement intérieur.

⁷ LEED : le programme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) repose sur le respect, tout au long du processus de conception et de réalisation du projet, d'exigences environnementales qui touchent l'aménagement du site, la gestion de l'eau et de l'énergie, l'utilisation des ressources et la qualité de l'environnement intérieur. LEED-NC (Nouvelle construction) vise les projets de construction, de rénovation majeure ou d'agrandissement, tandis que LEED-CI (Commercial Interiors ou aménagements commerciaux) vise les projets d'aménagement des espaces commerciaux.

14 %

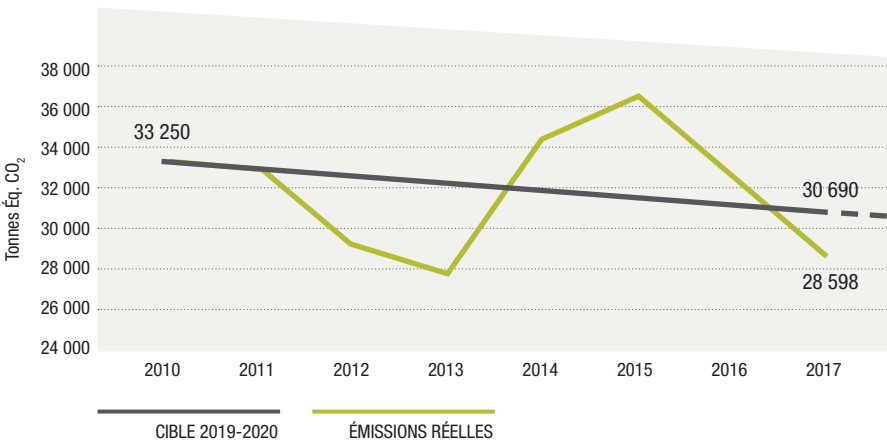
Réduction des gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des immeubles de la SQI ont diminué de 14 % (4 653 tonnes, pour des émissions totales de 28 598 tonnes) par rapport à l'année de référence 2009-2010 (33 250 tonnes émises), et de 12,3 % par rapport à l'année 2015-2016 (3 993 tonnes). La cible de réduction visée est de 11 %, ce qui correspond à des émissions annuelles de 29 593 tonnes en 2020.

Différents facteurs ont influencé les émissions de GES et permettent d'expliquer la baisse constatée. Certains des immeubles présentant un potentiel d'amélioration ont fait l'objet d'interventions, et deux immeubles ont été inscrits au nouveau Programme de gestion de la demande de puissance d'Hydro-Québec, ce qui a permis de diminuer leurs émissions de GES (voir section PADD en annexe pour plus de détails).

Enfin, la SQI a retiré de ses bilans 2015-2016 et 2016-2017 deux bâtiments dont elle n'est pas propriétaire et pour lesquels elle dispose d'un contrôle limité sur la production et la consommation énergétique. Au nombre de ces bâtiments, l'établissement de détention Leclerc avait été ajouté au parc en 2015-2016, son retrait n'affectant donc en rien le bilan. L'École nationale de police du Québec, à Nicolet, était quant à elle comptabilisée depuis plusieurs années. Son retrait affecte par conséquent le bilan GES par rapport à 2009-2010 (environ 1 000 tonnes équivalentes de GES par an).

ÉMISSIONS ANNUELLES DE GAZ À EFFET DE SERRE (AU 31 MARS)



**96,9 %**

Un taux de rétention des employés permanents qui est maintenu au-dessus de 95 % depuis quatre ans

**540 employés formés**

Ce qui représente un investissement de 1 % de la masse salariale (année civile 2016)

**25 employés accrédités PA LEED**

La SQL favorise notamment l'obtention du statut de professionnel agréé LEED (PA LEED) chez son personnel concerné

Utilisation du bois dans la construction

Tout au long de 2016-2017, la SQL a maintenu son implication dans le développement de l'utilisation du matériau bois en construction non résidentielle. À titre de donneur d'ouvrage parmi les plus importants au Québec, la SQL se doit de faire preuve d'exemplarité dans l'application de la Charte du bois⁸.

Elle a notamment participé, au cours de l'été 2016, au chantier Construction bois, un des cinq chantiers de concertation mis sur pied par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), responsable de la Charte. Elle s'est également jointe aux représentants de l'ensemble de la filière bois lors du Forum Innovation Bois, lequel s'est tenu le 31 octobre 2016 à Rivière-du-Loup, sous l'égide du MFFP.

La SQL a poursuivi sa contribution à la mise en valeur du matériau bois dans ses projets, alors qu'elle a procédé, à l'aide d'un outil d'aide à la décision mise au point par ses experts, à l'analyse de la pertinence de l'utilisation du bois dans les huit projets majeurs à l'étape de planification.

Cette mise en valeur du bois s'est également concrétisée à travers les projets livrés en cours d'année. Citons, à titre d'exemple, l'édifice de bureaux regroupant les effectifs de Revenu Québec à Saguenay, ainsi que les établissements de détention de Sept-Îles, d'Amos et de Sorel-Tracy. Dans ces derniers cas, pour des raisons évidentes de sécurité, l'utilisation du bois s'est concentrée aux pavillons d'accueil et aux espaces administratifs.

Enfin, en participant au comité directeur de la Chaire industrielle de recherche sur la construction écoresponsable en bois de l'Université Laval, la SQL a continué à faire valoir son implication dans le dossier bois auprès des chercheurs universitaires et des représentants de l'industrie, tout en accompagnant des étudiants dans leurs projets d'études supérieures.

⁸ La Charte du bois, dévoilée en 2015 par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, prône l'exemplarité des donneurs d'ouvrage publics dans l'utilisation du matériau bois dans la construction non résidentielle.

Révision du modèle d'affaires

Au cours du dernier exercice, la SQL a poursuivi ses travaux d'optimisation de ses pratiques dans ses divers domaines d'affaires, un exercice qui avait débuté dans la foulée du Discours sur le budget du 26 mars 2015. À cette occasion, le gouvernement avait demandé à la SQL d'examiner comment elle pourrait améliorer la gestion de ses projets d'infrastructure et de son parc immobilier. Plusieurs chantiers de réflexion et d'analyse, menés en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du trésor et certains ministères clients, ont conduit à l'identification de mesures innovantes destinées à renforcer l'expertise de la SQL en gestion de projets et en gestion immobilière, et à alléger ses processus administratifs au profit de sa clientèle.

Lors de l'exercice 2016-2017, la SQL a intensifié la mise en place d'initiatives telles que l'utilisation du modèle BIM-PCI dans ses projets de construction majeurs (voir à la page 39) et la modernisation des

milieux de travail à l'aide d'un nouveau concept d'aménagement, dont l'implantation fait l'objet de projets pilotes. Parmi les autres réalisations découlant directement de la révision du modèle d'affaires, il y a lieu de signaler le développement d'un outil d'analyse et de sélection des modes de réalisation des projets de construction, le lancement d'un appel d'offres public régionalisé destiné à regrouper les contrats en gestion d'immeubles, ainsi que la simplification du traitement des factures pour en réduire les délais de paiement.

Mentionnons également que la SQL a finalisé, en septembre 2016, la cession à l'Assemblée nationale des baux des bureaux de circonscription des ministres, afin d'en faciliter la gestion. D'autres mesures générées par les divers chantiers de la révision du modèle d'affaires seront formellement intégrées au prochain plan stratégique de la SQL, qui a fait, au cours des derniers mois, l'objet de consultations et de séances de travail avec le comité de direction, le conseil d'administration, ainsi que plusieurs gestionnaires.

VERS UN DÉPLOIEMENT PLUS LARGE DU BIM ET DU PCI

Dans une perspective de gestion optimale des activités de gestion immobilière et de gestion de projets, le recours aux pratiques de réalisation intégrée des projets s'avère désormais incontournable. Ces pratiques, qui ont pour but d'accroître l'efficacité à toutes les étapes du cycle de vie d'une infrastructure, se matérialisent essentiellement grâce à la réduction et, idéalement, à l'élimination de la traditionnelle fragmentation au sein des équipes de projets. La mise en œuvre des pratiques intégrées et l'adoption de nouveaux modes d'approvisionnement font partie des diverses avenues qui présentent un potentiel de bénéfices importants et une hausse considérable de l'efficacité dans la réalisation des projets et l'exploitation des bâtiments. De telles pratiques, déployées dans les projets d'infrastructure publique où la SQL est impliquée, peuvent contribuer au maintien et au renforcement de son leadership en matière de gestion de projets et de gestion immobilière.

La mise en œuvre du projet «Déploiement des pratiques intégrées BIM-PCI» suit, depuis le printemps 2016, une feuille de route s'échelonnant jusqu'en

2021. Divisée par étapes, cette feuille de route comporte des cibles précises pour chacune des diverses dimensions du BIM.

Ce projet de déploiement des pratiques intégrées BIM-PCI a été élaboré en concertation avec l'industrie de la construction. En plus d'avoir mené des sondages auprès de l'industrie, la SQL a sollicité et obtenu, par l'intermédiaire de la Table multisectorielle GRIDD-ETS, la collaboration d'une quarantaine d'organismes partenaires, qui regroupent notamment des professionnels architectes et ingénieurs, des entrepreneurs généraux et spécialisés, des donneurs d'ouvrage publics, des maisons d'enseignement de niveaux collégial et universitaire, des organismes réglementaires et de standardisation, ainsi que quelques ministères et organismes publics. Ces échanges ont notamment permis d'identifier les préoccupations de l'industrie et, conséquemment, d'ajuster la feuille de route, la portée et les limites du déploiement, en plus d'intégrer des facteurs de succès du projet.

BIM

Le BIM (Building Information Modeling) est une plateforme numérique de partage de données et d'information, laquelle comporte une maquette numérique qui permet de visualiser, d'analyser et de valider des caractéristiques physiques et fonctionnelles d'un bâtiment. Cette plateforme facilite notamment la coordination visuelle et la détection d'interférences entre différents systèmes de construction et sert de plateforme de partage de connaissances et de données, en plus d'être un outil d'aide à la décision durant le cycle de vie d'un projet. L'acronyme BIM est graduellement remplacé par le sigle français MDB (modélisation des données du bâtiment), au fur et à mesure que la pratique se développe au Québec.

PCI

Le PCI (processus de conception intégrée) est une démarche collaborative et multidisciplinaire qui est amorcée dès le démarrage d'un projet, et qui vise à générer, avec une meilleure efficacité, des solutions intégrées, optimales, innovantes et durables. Le PCI réunit, dans le cadre de séances de travail, l'ensemble des intervenants du projet, soit le client-occupant, les concepteurs, les constructeurs, les donneurs d'ouvrage et l'exploitant du bâtiment.

Des bénéfices reconnus mondialement

Ailleurs dans le monde, dans un contexte où le niveau de maturité est suffisant et où elles sont bien maîtrisées, implantées en tandem et bien coordonnées, les pratiques intégrées ont déjà largement démontré les avantages suivants :

- une réduction de 3 à 10 % des coûts de projet;
- une meilleure qualité des projets et une satisfaction de la clientèle accrue (réduction de plus de 50 % des reprises en chantier);
- une réduction de 7 à 19 % de la durée des projets;
- une amélioration de 6 à 28 % de la productivité en chantier;
- une meilleure gestion des actifs immobiliers sur le cycle de vie des infrastructures (quantité et qualité de l'information, réduction des efforts de capture et de gestion de l'information pouvant représenter jusqu'à 5 % des coûts de projet).

Déploiement dans les projets

Depuis l'autorisation du déploiement en mai 2016, trois projets majeurs d'infrastructure publique – tous d'une envergure budgétaire supérieure à 150 M\$ – ont été lancés avec une utilisation encadrée du BIM-PCI (avec une cible de 15 projets d'ici 2021). Ces projets, pour lesquels la SQL est gestionnaire, sont :

- Institut de cardiologie de Montréal – Centre de formation, regroupement des soins ambulatoires et agrandissement de l'urgence (mode « Gérance de construction »)
- Centre mère-enfant et urgence de Fleurimont du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (mode « Clés en main »)
- Projet immobilier D'Estimauville – Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail : une équipe intégrée de professionnels a été retenue (mode « Gérance de construction »)

Tous ces projets ont été lancés depuis peu et sont actuellement à l'étape « Planification » (« Étude »). L'impact de l'utilisation du BIM-PCI dans ces projets sera évalué au fil de leur progression.



Nouveau complexe hospitalier sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec



ÉDIFICE GILLES-HOCQUART

Situé sur l'avenue Viger Est, à la limite du Quartier Latin et du Vieux-Montréal, l'édifice Gilles-Hocquart est constitué de deux bâtiments présentant des éléments caractéristiques à haute valeur architecturale et historique, ainsi que d'une annexe moderne.

Dans un premier temps, la Maison Jodoin a été construite en 1871 par la famille Jodoin, des marchands actifs des domaines commercial et immobilier de Montréal. Cette maison, typique du mode de vie de la bourgeoisie canadienne-française de la seconde moitié du XIX^e siècle, est une des rares qui existent toujours dans ce quartier.

Puis, en 1910, la Chambre de commerce de Montréal a initié la construction du bâtiment de style beaux-arts destiné à loger l'école des hautes Études commerciales (HEC). Sa façade est agrémentée de statues représentant le dieu du commerce, Hermès, et la déesse de l'agriculture, Cérès. Premier établissement d'enseignement universitaire de la gestion au Canada, le HEC a joué un rôle important dans l'accès des francophones au milieu des affaires.

Occupé jusqu'en 1970 par le HEC, le bâtiment a ensuite été loué à différentes entités publiques et a, plus tard, fait l'objet de travaux importants. Il abrite, depuis 2000, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Malgré des transformations intérieures nécessaires pour répondre aux besoins du centre d'archives, le hall d'honneur et l'atrium ont conservé leur caractère remarquable. Ils incluent d'ailleurs, depuis 1999, *Les Géantes*, quatre sculptures de marbre œuvre du sculpteur Henry Augustus Lukeman.

Depuis 2001, l'édifice, d'une superficie de 18 260 m², porte le nom de Gilles Hocquart, qui fut nommé commissaire financier et intendant intérimaire de la Nouvelle-France en 1729. Son intendance dura 19 ans. En 1731, il demanda au roi Louis XIII de doter la Nouvelle-France d'un bâtiment destiné aux «archives de chartres». Devant le refus du roi, Gilles Hocquart fit aménager un dépôt au palais de Québec, ce qui, selon les Archives nationales du Québec, a «permis de préserver une part importante des archives produites aux 17^e et 18^e siècles».



GOUVERNANCE

2

GOUVERNANCE

Rapport du conseil d'administration

Mandat du conseil

Le conseil d'administration exerce les fonctions prévues au Règlement intérieur de la Société québécoise des infrastructures (« Règlement intérieur ») et à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

Composition du conseil

Au 31 mars 2017, le conseil d'administration était composé de neuf membres, dont le président du conseil et le président-directeur général. À l'exception de ces derniers, le gouvernement nomme les membres du conseil en fonction du profil de compétences et d'expérience approuvé par le conseil. Les membres du conseil d'administration, sauf ceux provenant du secteur public, sont rémunérés aux conditions déterminées par le gouvernement. Ils ont aussi droit au remboursement des dépenses engagées dans l'exercice de leurs fonctions.

Sommaire des activités du conseil d'administration au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2017

Pendant la période visée, le conseil d'administration s'est réuni à huit reprises, tandis que les comités ont tenu, au total, 14 rencontres. En sus de ses activités récurrentes, le conseil d'administration a adopté la Politique sur la gestion des risques d'entreprise, laquelle permet à la SQL de se doter de robustes mécanismes de contrôle. En raison du maintien de la tarification en location des espaces depuis 2012, le conseil d'administration a participé et soutenu les travaux ayant mené à la hausse tarifaire. Les membres

du conseil d'administration ont également bénéficié d'une formation offerte par l'Unité permanente anti-corruption portant sur la prévention, un instrument de lutte contre la corruption.

Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Mandat du comité

Le comité a pour mandat de formuler des recommandations relativement à la composition et au fonctionnement du conseil d'administration ainsi que de ses comités. Il veille à la bonne gouvernance de la SQL et s'assure que les membres du conseil agissent selon de hauts standards de compétence, de transparence et d'intégrité.

Composition du comité

Au 31 mars 2017, le comité de gouvernance et d'éthique était composé de :

Président : François Turenne

Membres : Andrée-Lise Méthot, Gilbert Charland et Alain Fortin

Sommaire des activités du comité de gouvernance et d'éthique réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2017

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu quatre rencontres au cours de l'exercice. Durant cette période, le comité a fait plusieurs recommandations au conseil d'administration, notamment à l'égard de modifications apportées aux règlements, aux politiques et aux directives de la SQL. Il a également été impliqué dans le processus de recrutement pour le comblement

du poste de président-directeur général de la SQL et a contribué à l'établissement d'un profil de compétences et d'expérience. Le comité a aussi veillé à la mise en place de mesures en vue de mieux gérer les conflits d'intérêts. Au terme de chaque réunion, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport du comité de vérification

Mandat du comité

Le rôle du comité de vérification est d'assister le conseil en vue d'une saine gouvernance au chapitre des contrôles internes, de la communication d'information financière, de la gestion des risques, de l'optimisation des ressources, de la vérification interne, ainsi que du respect des lois, des politiques et des directives à caractère financier.

Composition du comité

Au 31 mars 2017, le comité de vérification était composé de :

Président : Alain Fortin

Membres : Michèle Bourget, Yvan Gendron et la directrice de l'audit interne

Membre suppléant : François Turenne

Sommaire des activités du comité de vérification réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2017

Le comité de vérification s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice. Dans la foulée de ses travaux, le comité a, entre autres, recommandé au conseil d'administration l'approbation des différents budgets, des états financiers de la SQL, ainsi que de

la programmation annuelle des ressources informationnelles, et approuvé un plan annuel d'audit. Le comité a pris connaissance du plan de mise en œuvre pour les travaux à l'égard des risques d'entreprise majeurs, puis effectué le suivi du plan annuel d'audit interne. Il s'est aussi assuré de donner suite aux recommandations contenues dans les rapports produits par le Vérificateur général du Québec qui concernent la SQL. Le comité a, de plus, suivi les travaux réalisés par le Vérificateur général dans le cadre de l'audit de performance, dont le mandat a été confié par l'Assemblée nationale du Québec le 17 novembre 2016.

Le comité a pris connaissance de différents travaux réalisés à l'égard des contrôles et des processus de gestion contractuelle, et en matière de gestion de l'éthique, et il a rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec pour discuter de différents sujets, particulièrement des résultats de la vérification annuelle effectuée. Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport du comité des ressources humaines

Mandat du comité

Le comité des ressources humaines a pour mandat d'examiner les enjeux, les orientations, les stratégies et les pratiques générales en matière de gestion des ressources humaines et de formuler des recommandations au conseil d'administration à cet égard.

Au 31 mars 2017, le comité des ressources humaines était composé de :

Présidente : Andrée-Lise Méthot

Membre : Gertrude Bourdon

Membre suppléant : François Turenne

Sommaire des activités du comité des ressources humaines réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2017

Le comité des ressources humaines s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice. Dans le cadre de ses travaux, il a recommandé la deuxième phase d'implantation du Programme d'accès à l'égalité en emploi. Le comité a aussi été consulté sur différentes questions touchant les conditions de travail des employés. Il a, en outre, élaboré le profil de compétences et d'expérience du président-directeur général de la SQL. Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Rapport du comité mixte des services à la clientèle

Mandat du comité

Le comité mixte des services à la clientèle a, entre autres, pour fonction d'élaborer des orientations concernant les services dispensés aux organismes publics, de les soumettre au conseil d'administration et d'en assurer le suivi.

Composition du comité

Au 31 mars 2017, le comité mixte des services à la clientèle était composé de six membres, dont quatre membres externes issus de ministères et d'organismes clients de la SQL :

Président : Gilbert Charland

Membre : Sophie D'Amours

Membres externes :

- **Josée Dumas**, directrice principale de la gestion immobilière, Revenu Québec
- **Richard Dumais**, directeur des ressources matérielles, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- **Luc Desbiens**, directeur général adjoint des infrastructures, ministère de la Santé et des Services sociaux
- **Jean Leclerc**, directeur de la gestion immobilière, ministère de la Sécurité publique

Sommaire des activités du comité mixte des services à la clientèle réalisées au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2017

Le comité s'est réuni à une reprise au cours de l'exercice. Les membres du comité ont été informés des modifications apportées au Plan annuel de gestion des investissements, ainsi que de celles apportées à la tarification de la SQL.

RELEVÉ DES PRÉSENCES¹

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION ² (8 RÉUNIONS)	COMITÉ DE VÉRIFICATION (5 RÉUNIONS)	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (4 RÉUNIONS)	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (4 RÉUNIONS)	COMITÉ MIXTE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE (1 RÉUNION)
Gertrude Bourdon	5/8		4/4		
Michèle Bourget	7/8	5/5			
Gilbert Charland	5/8			3/4	0/1
Sophie D'Amours	4/8				0/1
Alain Fortin	7/8	5/5		4/4	
Yvan Gendron	7/8	3/5			
Andrée-Lise Méthot	8/8		4/4	3/4	
Luc Meunier	8/8	5/5	1/4	3/4	1/1
Manuelle Oudar ³	1/8				
François Turenne	8/8	5/5	4/4	4/4	1/1

¹ Toutes les absences ont été motivées par les membres.

² Séances ordinaires et extraordinaires.

³ Démission à titre de membre du conseil d'administration de la SQI le 16 juin 2016.

Renseignements concernant la rémunération

Administrateurs

Les membres du conseil d’administration, autres que le président-directeur général de la SQL et ceux qui sont à l’emploi d’un organisme du secteur public (tel que défini à l’annexe I des Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d’un emploi supérieur à temps plein) reçoivent une rémunération annuelle ainsi qu’un montant forfaitaire par présence aux séances du conseil, tel que déterminé par décret⁹.

Audit externe

Les travaux d’audit externe sont réalisés par le Vérificateur général du Québec; aucuns honoraires ne lui sont versés par la SQL.

RÉMUNÉRATION VERSÉE AU 31 MARS 2017 (EN DOLLARS)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	FIXE VERSÉE	JETONS	TOTALE VERSÉE
Membres rémunérés			
François Turenne ^{1, 2}	21 721,00	9 795,10	31 516,10
Michèle Bourget ²	9 146,00	3 772,45	12 918,45
Alain Fortin ¹	12 576,00	7 150,00	19 726,00
Andrée-Lise Méthot ¹	12 576,00	5 148,00	17 724,00
Membres non rémunérés			
Gertrude Bourdon			
Gilbert Charland			
Sophie D'Amours			
Yvan Gendron			
Luc Meunier			
Manuelle Oudar			
TOTAL	56 019,00	25 865,55	81 884,55

¹ En assurant la présidence d'un comité, le membre reçoit une somme annuelle additionnelle.

² Réduction du jeton de présence pour les membres étant rentiers de la fonction publique.

⁹ Décret no 1164-2013 concernant la rémunération des membres du conseil d'administration de la Société québécoise des infrastructures (2013), 145 G.O. II, 5486

Rémunération des cinq dirigeants les mieux rémunérés

Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d’État, le tableau qui suit présente la rémunération des dirigeants les mieux rémunérés de la Société.

DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS POUR L'EXERCICE 2016-2017¹ (EN DOLLARS)

	RÉMUNÉRATION DE BASE	RÉMUNÉRATION VARIABLE	AUTRES AVANTAGES ²
Luc Meunier, président-directeur général	321 893	0	35 839
Daniel Primeau, vice-président à la gestion de projets Ouest du Québec et à l'expertise	183 625	0	25 868
Josée Noreau, vice-présidente aux services à la gestion et aux opérations	182 643	0	26 419
Guy Boilard, vice-président à la gestion immobilière	179 350	0	25 860
Fréderrick Bouthillette, vice-président à la gouvernance des projets	173 383	0	26 748

¹ Dirigeants en poste au 31 mars 2017. M. Pierre Babineau, vice-président principal à l'expertise et à la gestion des projets Est du Québec, a quitté la SQI le 22 juillet 2016. Sa rémunération de base était de 195 639 \$ et le salaire versé au cours de l'exercice a été de 76 563 \$. Il a bénéficié d'avantages au montant total de 202 247,30 \$, dont 192 748 \$ à titre d'allocation de transition. M^{me} Louise Lambert, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale, a quitté la SQI le 9 décembre 2016. Sa rémunération de base était de 183 625 \$ et le salaire versé au cours de l'exercice 2016-2017 a été de 133 828 \$. Elle aussi a bénéficié d'avantages au montant total de 18 188,20 \$.

² Peuvent inclure : contribution de l'employeur au régime de retraite et à l'assurance collective, allocation de stationnement, allocation automobile, cotisation à un ordre professionnel, bilan et activités physiques, allocation de frais de représentation.

Étalonnage

La recherche d’amélioration continue conduit de plus en plus d’organisations publiques à s’intéresser aux performances d’entreprises privées et publiques ayant des missions similaires. C’est pourquoi la SQI s’implique depuis plusieurs années dans des études de balisage et d’étalonnage destinées à identifier, à mesurer et, éventuellement, à adopter, en les adaptant à sa propre réalité, les meilleures pratiques dans ses domaines d’activités.

Elle mène également des études comparatives qui lui permettent d’évaluer la maturité de ses pratiques et la qualité de ses prestations à l’aide d’indicateurs de performance documentés.

Depuis 2013, la SQI participe à une étude d’étalonnage annuelle menée parmi les organisations membres du Forum national des cadres

en immobilier public, qui regroupe 35 des plus importants propriétaires et gestionnaires immobiliers gouvernementaux, à l’échelle fédérale, provinciale et municipale. Cette étude, qui comporte quatre indicateurs de performance, s’appuie sur les données disponibles au 31 mars 2016.

Les résultats sont présentés ci-après.

SUPERFICIE UNITAIRE PAR POSTE DE TRAVAIL ET PAR EFFECTIF TEMPS COMPLET (ETC) DANS LES ESPACES DE BUREAUX

	2015 ¹	2016 ²
m²/poste	20,2	21,2
m²/ETC	22,7	20,9

¹ Valeur moyenne pour 10 organisations fédérales, provinciales et municipales participantes.
² Valeur moyenne pour 9 organisations fédérales, provinciales et municipales participantes.

La Société n’a pas été en mesure de fournir des données pour cet indicateur. Son modèle d’affaires fait en sorte qu’elle ne contrôle pas la densité d’occupation des espaces qu’elle met à la disposition de ses clients, ceux-ci étant essentiellement facturés en fonction de la superficie qu’ils occupent. La mise en place d’un mécanisme de mesure des données relatives à la superficie par poste de travail et par ETC, fait l’objet d’une démarche entreprise par la Société auprès du Secrétariat du Conseil du trésor.

Ces données permettront de mieux contrôler l’application des normes d’aménagement établie par le Secrétariat du Conseil du trésor, notamment le ratio d’occupation, fixé présentement à 18 m²/ETC.

TAUX D’INOCCUPATION DES ESPACES DE BUREAUX

	MOYENNE GÉNÉRALE			SQI		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Propriétés	3,0%	3,5%	3,6%	4,5%	3,9%	7,6%
Location	1,1%	1,5%	1,9%	2,0%	1,7%	2,5%
Ensemble des superficies	2,0%	2,5%	2,7%	2,8%	2,3%	3,9%

En raison de leur modèle d’affaires qui diffère de celui de la Société, plusieurs des organisations sondées ne considèrent pas le taux d’inoccupation comme un enjeu important et ne compilent pas des données aussi précises et fiables que celles de la Société. Les comparaisons doivent donc être interprétées avec réserves. Si au cours des dernières années, la Société a su maintenir ses taux d’inoccupation sous la moyenne, l’année 2016-2017 a vu ceux-ci croître de manière significative. Cette hausse est principalement due aux immeubles en propriété déclarés excédentaires et devenus désaffectés, tels que le 3700, rue Berri et le 577, boulevard Henri-Bourassa à Montréal. Le taux d’inoccupation devrait se résorber graduellement avec la disposition de ces immeubles.

INDICE DE VÉTUSTÉ¹

IMMEUBLES	MOYENNE GÉNÉRALE		SQI	
	2015	2016	2015	2016
Immeubles de bureaux	9,6%	9,9%	7,0%	4,1%
Établissements de détention	5,2%	8,4%	10,1%	13,6%
Palais de justice	2,8%	7,7%	4,8%	0,9%
Centres de transport	11,3%	10,8%	8,5%	7,1%
Maisons d’enseignement ²	11,0%	4,5%	6%	1,3%

¹ L’indice de vétusté est calculé en divisant le coût des réparations que requiert le bâtiment (le déficit d’entretien) par sa valeur de remplacement.
² Pour la Société, cette catégorie correspond aux conservatoires de musique et d’art dramatique; pour d’autres juridictions, elle inclut des écoles primaires et des établissements scolaires secondaires et post-secondaires.

L'indice de vétusté est un indicateur de la santé d'un parc immobilier et du soin que met le propriétaire à en conserver l'intégrité et la valeur. Il est généralement reconnu qu'un indice se situant entre 5 % et 10 % témoigne de l'efficacité du programme de maintien d'actifs appliqué. De façon globale, la Société a maintenu son indice à l'intérieur de ces balises et se compare avantageusement aux autres organisations fédérales, provinciales et municipales qui ont participé à l'étude.

FRAIS D'EXPLOITATION¹

TYPE D'IMMEUBLES	MOYENNE GÉNÉRALE \$/M²		MOYENNE SQI \$/M²	
	2015	2016	2015	2016
Immeubles de bureaux	94,5	107,2	57,1	55,6
Établissements de détention	96,9	113,3	94,8	93,3
Palais de justice	91,9	86,3	57,4	56,9
Centres de transport	55,9	54,9	53,8	49,8

¹ Inclut l'entretien ménager et paysager, l'énergie, la sécurité, les réparations mineurs et la maintenance. Toutes les données comparées sont celles de 2015-2016 recueillies et traitées au cours de 2016-2017.

La comparaison des coûts d'exploitation des principales catégories d'immeubles démontre de nouveau la capacité de la Société à gérer son parc avec rigueur et sens de l'économie.

Par ailleurs, de manière à répondre aux exigences de la Loi sur la gouvernance des Sociétés d'État en matière d'évaluation de l'efficacité et de la performance, la Société coordonne la réalisation d'une étude d'étalonnage triennale qu'elle a initiée en 2010 avec la contribution des administrations fédérale, provinciales et territoriales, dans le cadre des conférences des administrateurs généraux des travaux publics. Mises sur pied à l'initiative du gouvernement fédéral, ces rencontres annuelles ont pour objectif d'échanger sur des sujets stratégiques d'intérêt commun et de partages des pratiques et des expertises.

Lors de la conférence tenue à Moncton en septembre 2016, la Société a animé un atelier au cours duquel les résultats de l'étude 2015-2016 ont été présentés et discutés. Cette étude comportait quatre indicateurs de performance, soit le ratio propriété/location des immeubles de bureaux, le ratio des dépenses en entretien préventif/curatif, le taux de roulement du personnel, et le taux d'émissions de GES des immeubles en propriété.

Le tableau suivant présente le résultat des données recueillies au cours des deux dernières études.

RÉSULTATS DE L'ÉTALONNAGE TRIENNAL

INDICATEURS	MOYENNE ¹		SQI	
	2011-2012	2014-2015	2011-2012	2014-2015
Ratio propriété/ location (bureaux)	ND ²	42,5 % / 57,5 %	30,5 % / 69,5 %	28,5 % / 71,5 %
Ratio entretien préventif/curatif	55,5 % / 44,5 %	51,8 % / 48,2 %	ND	ND ³
Taux de roulement (personnel)	8,72 %	6,73 %	7,5 %	4,55 %
Taux d'émissions de GES (tonnes/m ²)	0,062	0,051	0,017	0,023

¹ Ce résultat doit être considéré en tenant compte de la variation du nombre d'organisations ayant fourni des données.
² Cet indicateur n'était pas inclus dans l'étude réalisée en 2013.
³ La SQI ne dispose pas actuellement d'un système de calcul permettant de distinguer ces données.

Bien que la comparabilité des données soit limitée en raison des différences existant entre les organisations participantes, tant dans leur modèle d'affaires que dans leur façon de recueillir et de traiter les informations de gestion, il n'en demeure pas moins que les résultats colligés mettent en lumière l'excellente performance de la Société au chapitre des émissions de GES, non seulement en raison de l'utilisation massive de l'hydro-électricité comme source d'énergie, mais également de l'accent mis sur l'efficacité de son parc.

En ce qui concerne le taux de roulement du personnel, la Société se situe légèrement au-dessous de la moyenne nationale, malgré la vigueur du marché de l'emploi au Québec.

Pour ce qui est du ratio propriété/location des immeubles de bureaux, la Société se distingue des organisations gérant des parcs d'envergure similaire au sien, puisque celles-ci présentent un ratio tendant vers un équilibre de 50 %.

Enfin, la Société a pris part, au cours de la dernière année, à des exercices de balisage initiés par diverses organisations qui partagent les mêmes préoccupations, ce qui lui permet de bénéficier des conclusions de ces exercices. Parmi ceux-ci, mentionnons un mandat réalisé par l'École nationale d'administration publique pour le compte du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et portant sur les normes relatives au développement durable dans le secteur du bâtiment, l'étude menée par l'Institut de la statistique du Québec relativement à l'intégration d'Internet dans les processus d'affaires, l'analyse du rôle et de l'imputabilité des clients en gestion immobilière initiée par le gouvernement de Terre-Neuve et Labrador, l'étude de la performance organisationnelle en aménagement réalisée par Hydro-Québec, ainsi que l'étude sur l'utilisation des locaux publics par des entités non gouvernementales effectuée par le ministère de l'Infrastructure de l'Ontario.

Suivi des recommandations
du Vérificateur général du Québec

En 2013, le Vérificateur général du Québec (VGQ) a procédé à une vérification de l’optimisation des ressources portant sur les mesures d’évaluation de l’efficacité et de la performance à la Société immobilière du Québec (préalablement à la fusion de celle-ci avec Infrastructure Québec, constituant dès lors la Société québécoise des infrastructures).

RECOMMANDATIONS DU VGQ	ACTIONS RÉALISÉES PAR LA SQI
1. S’assurer que le conseil d’administration statue sur les indicateurs à privilégier pour l’évaluation de la performance de la Société et que des résultats probants sont colligés pour l’ensemble d’entre eux.	Le conseil d’administration a statué sur les indicateurs qu’il entend suivre pour évaluer la performance de la Société. Celle-ci a développé un portail d’intelligence d’affaires afin de rendre accessible l’information de gestion nécessaire aux membres du conseil d’administration.
2. S’assurer de disposer d’un portrait complet de l’état du parc immobilier.	Le Cadre de gestion des infrastructures 2015 de la Société a été adopté par le conseil d’administration et déposé au Secrétariat du Conseil du trésor. Ce cadre énonce les conditions, les modalités et les lignes directrices relatives à la planification et à la gestion des investissements consacrés au maintien en bon état et à l’amélioration des infrastructures dont la SQI est propriétaire, à l’exception des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux. La responsabilité du maintien de ces actifs incombe au ministère de la Santé et des Services sociaux.
3. S’assurer qu’une information complète concernant la gestion des projets immobiliers, particulièrement pour le réseau de la santé et des services sociaux, est soumise au conseil d’administration.	Les membres du conseil d’administration disposent d’un portail d’intelligence d’affaires contenant de l’information complète portant, entre autres, sur la gestion des projets immobiliers, ce qui inclut les projets de la santé et des services sociaux.
4. S’assurer que toute l’information utile pour conclure sur l’efficacité et la performance, incluant les résultats de la démarche d’étalonnage, est transmise au conseil d’administration.	Les membres du conseil d’administration disposent d’un portail d’intelligence d’affaires contenant de l’information complète portant, entre autres, sur la gestion des projets immobiliers, ce qui inclut les projets de la santé et des services sociaux. Pour d’autres renseignements concernant l’étalonnage, consulter la page 49.
5. S’assurer que l’information publiée dans le rapport annuel permet d’apprécier tous les aspects importants de la performance de la Société, ce qui inclut la comparaison de cette dernière avec celle d’organisations similaires.	Le présent rapport annuel présente un certain nombre d’indicateurs et de statistiques relatifs à la performance de l’organisation, notamment dans la section des faits saillants, ainsi que les activités d’étalonnage accomplies au cours de l’exercice passé. Il présente également les résultats de l’étude d’étalonnage triennale qui a été réalisée en 2016.

ÉTHIQUE

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société québécoise des infrastructures

Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, les membres du conseil d'administration ont approuvé, en 2014, un code d'éthique et de déontologie qui leur est applicable ainsi qu'aux dirigeants. Ce code est accessible dans le site Internet de la SQL : <https://www.sql.gouv.qc.ca/apropos/Pages/Codes-ethiques.aspx>. Les administrateurs de la SQL sont aussi assujettis au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Le Secrétariat général de la SQL est responsable de la coordination des dossiers en éthique. Ainsi, la secrétaire générale et la conseillère au Secrétariat général agissent à titre de conseillères à l'éthique. À ce titre, elles conseillent notamment les administrateurs et les dirigeants de la SQL sur l'interprétation, l'application et le respect des règles prévues au code. Au cours de l'exercice 2016-2017, aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue.

Codes d'éthique et de conduite des employés de la Société québécoise des infrastructures

La SQL s'est dotée, en 2015, d'un code d'éthique et de conduite qui est applicable aux employés. Ce code est accessible dans le site Internet de la SQL : <https://www.sql.gouv.qc.ca/apropos/Pages/Codes-ethiques.aspx>. Les conseillères à l'éthique conseillent les employés de la SQL sur l'interprétation, l'application et le respect des règles prévues au code. Comme le prévoit le code, le comité d'éthique conseille le président-directeur général en cette matière. Lorsqu'un manquement au code est constaté, le comité recueille l'information et recommande au président-directeur général, si le cas le justifie, des mesures et des sanctions.

AUTRES EXIGENCES



Gestion et contrôle des effectifs et des renseignements relatifs aux contrats de services

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE), a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Aux fins de l'application des mesures prévues à la Loi, la première période fixée par le Conseil du trésor, en vertu de l'article 11, débutait le 1^{er} janvier 2015 et se terminait le 31 mars 2016.

Gestion et contrôle de l'effectif

La LGCE prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi.

Le Conseil du trésor a déterminé que les dispositions à l'égard du contrôle de l'effectif s'appliquent également à la période entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2016 AU 31 MARS 2017

CATÉGORIES	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2017
Personnel d'encadrement	105 091	-	105 091	58
Personnel professionnel	580 420	7 046	587 466	343
Personnel de bureau, technicien et assimilé	701 367	5 414	706 781	396
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	210 242	4 474	214 716	108
Étudiants et stagiaires	2 734	9	2 743	3
TOTAL	1 599 854	16 943	1 616 797	908
Cible du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2017			1 624 400	
Écart			7 603	

Contrats de services

Dans le cadre des mesures de contrôle des effectifs appliquées en vertu de la LGCE, la SQI est tenue de présenter un tableau sommaire des contrats de services comportant une dépense égale ou supérieure à 25 000 \$.

CONTRATS DE SERVICES COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{er} AVRIL 2016 ET LE 31 MARS 2017

(EN DOLLARS)	NOMBRE	VALEUR
Contrats de services conclus avec une personne physique ¹	17	1 488 642
Contrats de services conclus avec un contractant autre qu'une personne physique ²	358	90 926 075
TOTAL	375	92 414 717

¹ Les contrats visés sont ceux conclus avec une personne physique exploitant ou non une entreprise individuelle.

² Les contrats visés sont ceux conclus avec une personne morale de droit privé ou une société en nom collectif, en commandite ou en participation.

Rapport de la responsable de l'observation des règles contractuelles

La SQI demeure un important donneur d'ouvrage du gouvernement du Québec, octroyant plus de 19 000 contrats par année, et ce, principalement pour la réalisation des projets de construction. L'observance des règles gouvernementales, ainsi que le respect des principes d'équité, de transparence et d'accessibilité aux contrats publics s'avèrent essentiels dans un tel contexte opérationnel d'adjudication de contrats. En fonction depuis juillet 2015, la responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC) de la SQI veille à la conformité des activités contractuelles de l'organisation avec les lois, les règlements et les politiques de gestion en vigueur dans l'appareil public.

Cette année, les travaux de la RORC ont porté notamment sur la révision de la directive interne sur l'encadrement des contrats de travaux de construction, de services et d'approvisionnement, le but étant d'en simplifier et d'en actualiser le contenu en s'inspirant des meilleures pratiques et des principes de la Loi sur les contrats des organismes publics.

En collaboration avec la Vice-présidence à la gestion immobilière (VPGI), un important virage a également été entrepris à la Direction générale des contrats et de la conformité contractuelle (DGCCC) à la suite du diagnostic piloté par la RORC sur le processus de gestion des contrats à la SQI. En réponse aux enjeux identifiés, une nouvelle structure de type matricielle a été implantée. Depuis septembre 2016, le personnel affecté aux contrats dans les directions immobilières a été transféré sous l'autorité hiérarchique de

la DGCCC. Cette mesure, mise en place de concert avec la VPGL, vient maximiser le développement de l'expertise interne et la conformité aux processus. Il a aussi été décidé de centraliser la prise en charge de tous les appels d'offres publics afin d'assurer l'uniformité du traitement et d'améliorer le niveau de contrôle des processus. De cette façon, la DGCCC couvre maintenant plus de 91 % de la valeur annuelle des contrats octroyés par la SQL.

La RORC a initié cette année un exercice d'évaluation des risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle de la SQL. Le Conseil du trésor demande désormais à chaque organisme public de produire un plan annuel de gestion des risques en la matière. Le plan d'action, conçu à partir de cette analyse, inclut les mesures de contrôle ou d'atténuation à mettre en place. Il doit être adopté au plus tard le 31 août 2017.

Enfin, à la suite d'une analyse de l'ensemble des contrats, la RORC a recommandé un plan d'action visant à diminuer le nombre de contrats octroyés de gré à gré par la SQL. La première solution retenue a été de mettre en place des contrats regroupés pour des expertises précises liées à la gestion des immeubles (plomberie, électricité, climatisation, menuiserie, serrurerie, peinture, etc.), qui apporteront des économies d'échelle potentiellement importantes, tout en diminuant les coûts administratifs et en respectant l'économie régionale. Le 29 mars 2017, la SQL a publié son premier appel d'offres public pour des services regroupés en plomberie. Par la suite, le même processus sera mis en œuvre pour d'autres domaines de la construction.

Activités et résultats au regard du Plan d'action de développement durable 2016-2020

Le premier Plan d'action de développement durable 2016-2020 (PADD 16-20) de la SQL a été adopté au cours de l'exercice 2015-2016 et sa mise en œuvre a débuté le 1^{er} avril 2016. Il peut être consulté dans le site Internet de la SQL.

Le PADD 16-20 a été préparé conformément à la Loi sur le développement durable, sanctionnée en avril 2006, et aux directives du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il identifie les objectifs gouvernementaux de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD 15-20) auxquels la SQL entend contribuer. Ce choix a été effectué en fonction de la mission de l'organisation et du contexte dans lequel elle évolue.

Pour la période 2016-2020, la SQL contribuera à cinq des vingt-sept objectifs gouvernementaux de la Stratégie. Ces cinq objectifs se déclinent en 11 actions et 17 cibles et indicateurs, ce qui permet d'en assurer le suivi et d'en mesurer l'évolution.

Certaines actions du PADD 16-20 s'inscrivent dans la continuité des pratiques déjà établies, tandis que d'autres constituent de nouveaux défis à relever.

Actions à poursuivre :

- certification BESt (exploitation durable des immeubles)
- certification LEED-NC (nouvelles constructions)
- réduction de la consommation énergétique et des émissions de GES
- application de la Charte du bois
- mise en valeur du patrimoine immobilier

Nouvelles actions :

- caractérisation des risques climatiques auxquels sont soumises les propriétés
- installation d'infrastructures nécessaires à l'implantation de bornes de recharge électrique
- adoption d'un Guide du bureau vert
- mise en place d'un outil de gestion du transport collectif
- organisation d'événements d'entreprise écoresponsables
- formation du personnel aux principes du développement durable

La mise en œuvre du PADD 16-20 est soutenue par l'organisation de groupes de travail pluridisciplinaires qui prennent en charge les actions structurantes du Plan.

Pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, parmi les 17 cibles du Plan d'action de développement durable, trois ont été atteintes, une est en retard, deux n'ont pas encore été amorcées, une a été reportée, et dix sont en cours de mise en œuvre.

Le bilan détaillé des résultats du PADD 16-20 pour l'exercice 2016-2017 est disponible en annexe.

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, les ministères, les organismes publics et les municipalités ont l'obligation de produire un plan d'action annuel destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

La SQL, à titre de responsable de la gestion du parc immobilier gouvernemental, est particulièrement interpellée par cette loi puisque les locaux et les aménagements qu'elle fournit à sa clientèle gouvernementale doivent constituer un environnement physique qui facilite l'intégration des personnes handicapées, qu'elles soient employées de l'État ou bénéficiaires de services gouvernementaux.

Pour les projets de rénovation majeure et de nouvelle construction, la SQL applique plusieurs exigences inspirées des principes d'accessibilité universelle, qui vont au-delà des exigences du Code de construction. Dans un souci d'harmonisation, ces exigences sont inscrites au Guide d'application des mesures d'accessibilité dans les bâtiments existants.

Pour l'exercice terminé le 31 mars, six projets ont été réalisés dans les immeubles en propriété, pour un montant de près de 530 000\$. Ces projets incluent l'aménagement des bureaux de l'Office des personnes handicapées, situés au 2535, boulevard Laurier, à Québec. Du côté des immeubles en location, un projet a été réalisé.

Par ailleurs, afin d'assurer une prise en charge optimale des appels de service touchant l'accessibilité universelle de son parc immobilier, une catégorie « Accès pour personnes à mobilité réduite » a été créée au centre d'appels. Pour l'exercice 2016-2017, 85 appels de service en lien avec cette catégorie ont été reçus et traités.

Enfin, le Bureau des plaintes a enregistré deux plaintes concernant l'accessibilité aux bâtiments de la SQL. Les deux plaintes ont été traitées.

Égalité en emploi

La SQL souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Emploi et qualité de la langue française

La SQL est assujettie à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration. Elle accorde, par ailleurs, une grande importance à l'emploi exemplaire de la langue française.

Au cours du dernier exercice, le comité linguistique permanent de la SQL a mené plusieurs échanges avec l'Office québécois de la langue française (OQLF) afin de parachever le projet de politique linguistique destiné à remplacer la politique en vigueur. Le 8 septembre 2016, le projet a été transmis à l'OQLF, qui a émis un avis officiel de conformité le 17 février 2017.

Par ailleurs, la Direction des communications a poursuivi, au cours de l'exercice, la publication bimensuel de capsules linguistiques « La langue dans ma poche » dans l'intranet. Au nombre de 23 en 2016-2017, ces capsules visent à promouvoir les bonnes pratiques d'usage du français auprès du personnel, attirant notamment l'attention sur les pièges à éviter (l'utilisation d'anglicismes, par exemple).

Intégration des œuvres d’art

Dans le cadre de la Politique d’intégration des arts à l’architecture et à l’environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics (allocation d’environ 1 % du budget de construction), cinq œuvres d’art ont été intégrées à des immeubles au cours de l’année financière. Trois de ces nouvelles œuvres ont été incluses aux nouveaux établissements de détention de Sorel-Tracy, d’Amos et de Sept-Îles. Une quatrième a été intégrée au nouvel édifice de Revenu Québec, à Saguenay, puis une cinquième dans l’édifice Wilder – Espace Danse, à Montréal.

À la suite de la vente de l’immeuble du 1200, route de l’Église, à Québec, la SQL compte désormais 240 œuvres d’art public intégrées à ses immeubles.

Ressources informationnelles

Le Programme évolution des services d’affaires (PESA) met à la disposition du personnel de la SQL des applications intégrées d’information destinées à appuyer et à uniformiser les processus d’affaires. Inspiré de la tendance mondiale de l’architecture orientée vers les services, le PESA vise à soutenir la modernisation de la SQL, notamment en permettant l’amélioration de la productivité, son adaptation à la complexité grandissante des obligations de reddition de comptes, et à l’optimisation de ses investissements. Par exemple, le volet d’intelligence d’affaires, qui porte sur la poursuite du développement des tableaux de bord et des indicateurs de

gestion, occupe une place notable de nouveau cette année. La réalisation des différentes phases du PESA est régulièrement revue et adaptée selon les besoins, les ressources et les priorités de la SQL, et ce, tant sur les plans du développement des systèmes que de l’infrastructure technologique.

DÉBOURS PLANIFIÉS ET RÉELS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES (RI) POUR LA PÉRIODE 2016-2017
(EN MILLIERS DE \$)

	DÉBOURS PLANIFIÉS EN RI	DÉBOURS RÉELS EN RI POUR L'EXERCICE	ÉCART
Projets en développement	9 709,0	2 672,7	7 036,3 ¹
Autres activités (continuité et encadrement)	10 584,8	10 229,1	355,7
TOTAL	20 293,8	12 901,8	7 392,0

¹ L'écart pour les projets en développement est notamment dû à des projets planifiés non débutés ou annulés (3 953 128 \$), à la suspension de la phase 5 du PESA (549 010 \$), à des provisions non utilisées (1 927 543 \$), ainsi qu'à une économie dans la réalisation des projets (606 621 \$).

NOMBRE DE PROJETS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES POUR LA PÉRIODE 2016-2017

	NOMBRE DE PROJETS
En cours au début de l'exercice	2
Démarrés au cours de l'exercice	5
En cours à la fin de l'exercice	1
Terminés au cours de l'exercice	5
Annulés au cours de l'exercice	1
En suspens à la fin de l'exercice	0

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

La SQI se conforme à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Par ailleurs, conformément à l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, elle rend accessibles, dans son site Internet, les documents visés par cet article. On y trouve, entre autres, l'organigramme de la SQI, le nom des membres du comité de direction et du conseil d'administration, les services offerts, ainsi que les politiques, les lois, les règlements, les codes d'éthique, les directives, les renseignements relatifs aux frais de déplacement, aux activités de formation et aux baux de location, de même que tout autre document pertinent.

Au cours de l'exercice, la SQI a reçu 53 demandes d'accès à l'information, la plupart portant sur l'obtention de copies de baux, de contrats, de soumissions, de registres, de rapports, d'appels d'offres, ainsi que

de dépenses pour travaux d'aménagement, de rénovation, de réparation, de construction ou d'entretien :

- Neuf demandes ont été partiellement refusées en vertu des articles 13, 14, 15, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 28, alinéa 1 (3°, 4°, 6°, 8°), 28.1, 29, alinéas 2, 32 et 37 de la Loi
- Deux demandes ont été dirigées vers d'autres organismes
- Pour 27 demandes, l'information demandée a été communiquée
- Dix demandes sont en cours de traitement
- Une demande a fait l'objet de refus total de réponse en vertu des articles 21 et 24 de la Loi
- Une demande a été annulée
- Trois demandes ont été traitées, mais sont en attente de paiement

Vingt-trois demandes ont été traitées à l'intérieur de 30 jours, 20 au-delà de 30 jours, et 10 sont en cours de traitement.



PALAIS DE JUSTICE DE COWANSVILLE

Construit entre 1859 et 1862, le palais de justice de Cowansville est au nombre des bâtiments ayant façonné le paysage judiciaire québécois au milieu du XIX^e siècle.

Seul modèle de palais de justice de l'époque réalisé en brique (en raison du manque de pierre de taille de qualité dans la région), ce qui lui confère un statut unique, l'édifice a été conçu selon un plan normalisé par l'architecte F. P. Rubidge, alors à l'emploi du Département des Travaux publics. D'ailleurs, ce plan normalisé a servi à la construction de 14 palais de justice entre 1859 et 1863. De ce nombre, six sont toujours existants (Cowansville, Saint-Jean, La Malbaie, Joliette, Montmagny et Saint-Joseph-de-Beauce) et font partie du parc immobilier de la SQL.

En 1874, le gouvernement a fait ajouter une nouvelle aile à l'édifice, destinée aux archives, conçue par l'architecte Pierre Gauvreau. En 1894, le département des travaux publics du Québec, sous Elzéar Charest, a préparé les plans pour une annexe à la prison, construite en maçonnerie de pierre brute.

Une restauration majeure de l'édifice a été effectuée en 1995, et à nouveau entre 2007 et 2009 par la SQL. Le palais de justice reçoit alors l'appellation «édifice Jean-Jacques Bertrand» afin de souligner l'engagement social, politique et économique de l'ancien premier ministre Jean-Jacques Bertrand (1916-1973) pour le Québec, et pour la circonscription de Missisquoi.

D'une superficie de 2 325 m², l'édifice a obtenu une certification LEED en 2013.



ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCISE CLOS LE 31 MARS 2017

3



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société québécoise des infrastructures, ci-après SQL, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

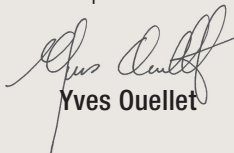
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La SQL reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

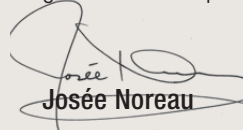
Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la SQL, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général,



Yves Ouellet

La vice-présidente aux services à la
gestion et aux opérations,



Josée Noreau

Québec, le 15 juin 2017



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AU MINISTRE DES FINANCES

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société québécoise des infrastructures, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires et l'annexe.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies

significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société québécoise des infrastructures au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

 *Guylaine Leclerc* FCPA Auditrice, FCA

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 15 juin 2017

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 (en milliers de dollars)

	2017 BUDGET	2017 RÉEL	2016 RÉEL
REVENUS			
Location d'espaces			
Ministères et organismes	677 340	664 072	653 171
Réseau de la santé et des services sociaux	116 192	117 555	121 008
Autres clients	16 186	17 272	17 071
Stationnements	30 507	29 867	30 239
Aménagements et autres services offerts aux clients	140 000	234 413	135 301
Contribution du gouvernement du Québec	24 240	18 233	26 687
Gain net sur cessions d'immeubles	27 392	17 015	11
Gain sur radiation d'un contrat de location-acquisition		4 358	-
Revenus d'intérêts	9 492	12 293	10 367
Autres	6 537	6 147	16 163
	1 047 886	1 121 225	1 010 018
CHARGES			
Loyers et taxes d'affaires sur locations	317 501	310 788	314 811
Frais d'exploitation des immeubles (annexe)	198 130	187 181	179 871
Aménagements et autres services offerts aux clients	139 500	237 415	135 550
Frais financiers (annexe)	143 348	137 008	134 137
Impôts fonciers et taxes d'affaires sur propriétés	97 976	94 337	90 852
Amortissement (annexe)	126 419	125 163	123 441
Frais généraux et administratifs (annexe)	19 447	21 684	20 611
Dépréciations d'immeubles et d'autres immobilisations corporelles (notes 14 et 15)		12	7 733
	1 042 321	1 113 588	1 007 006
Excédent annuel	5 565	7 637	3 012
Excédent cumulé au début de l'exercice		430 608	434 273
Excédent cumulé avant versement du dividende		438 245	437 285
Dividende		(6 677)	(6 677)
Excédent cumulé à la fin de l'exercice		431 568	430 608

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 (en milliers de dollars)

	2017 BUDGET	2017 RÉEL	2016 RÉEL
Excédent annuel	5 565	7 637	3 012
Acquisition d'immeubles	(426 786)	(166 159)	(213 034)
Amortissement des immeubles	143 986	145 101	141 922
Incidence des dispositions d'immeubles et autres		11 417	34 024
	(282 800)	(9 641)	(37 088)
Acquisition des autres immobilisations corporelles	(10 936)	(5 138)	(9 640)
Amortissement des autres immobilisations corporelles	9 414	9 141	8 686
Incidence des dispositions des autres immobilisations corporelles et autres		35	1 285
	(1 522)	4 038	331
Augmentation des travaux en cours		(116 472)	(152 463)
Incidence des dispositions des travaux en cours		236 739	131 806
		120 267	(20 657)
Variation des stocks		(46)	(60)
Acquisition de charges payées d'avance		(93 087)	(98 165)
Utilisation de charges payées d'avance		92 024	97 715
		(1 109)	(510)
Dividende	(6 677)	(6 677)	(6 677)
Diminution (augmentation) de la dette nette	(285 434)	114 515	(61 589)
Dette nette au début de l'exercice		(3 628 656)	(3 567 067)
Dette nette à la fin de l'exercice		(3 514 141)	(3 628 656)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

=====

AU 31 MARS 2017 (en milliers de dollars)

	2017	2016
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	2 895	-
Immeubles destinés à la vente (note 4)	5 535	20 887
Sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme (note 5)	10 000	10 000
Créances		
Liées aux aménagements (note 6)	349 628	261 672
Liées aux projets établissement (note 7)	48 427	93 487
Autres créances (note 8)	123 556	134 153
	540 041	520 199
PASSIFS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	-	9 095
Emprunts temporaires (note 9)	548 845	656 263
Charges à payer et frais courus (note 10)	266 654	264 723
Revenus reportés (note 11)	178 542	179 250
Dettes à long terme (note 12)	2 917 723	2 885 564
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 13)	142 418	153 960
	4 054 182	4 148 855
Dette nette	(3 514 141)	(3 628 656)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immeubles (note 14)	3 890 252	3 880 611
Autres immobilisations corporelles (note 15)	58 610	62 648
Travaux en cours (note 16)	80 930	201 197
Stocks	880	834
Charges payées d'avance	5 038	3 975
	4 035 710	4 149 265
Capital-actions (note 17)	90 001	90 001
Excédent cumulé (note 18)	431 568	430 608

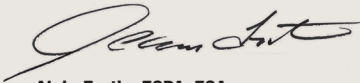
Obligations contractuelles (note 24)
Éventualités (note 25)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



François Turenne
Président du conseil d'administration



Alain Fortin, FCPA, FCA
Président du comité de vérification

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 (en milliers de dollars)

	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	7 637	3 012
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie :		
Ajustement des dettes au taux effectif	1 243	1 321
Gain sur radiation d'un contrat de location-acquisition	(4 358)	-
Gain net sur cessions d'immeubles	(17 015)	(11)
Dépréciations d'immeubles et d'autres immobilisations corporelles	12	7 733
Amortissement des immeubles	145 101	141 922
Amortissement des autres immobilisations corporelles	9 141	8 686
Virement des revenus reportés	(6 805)	(6 823)
	134 956	155 840
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement (note 20)	87 116	(33 315)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	222 072	122 525
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immeubles	(167 489)	(172 549)
Acquisition des autres immobilisations corporelles	(4 962)	(11 211)
Produit de disposition des immeubles	12 704	6 700
Produit de disposition des immeubles destinés à la vente	35 054	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(124 693)	(177 060)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividende versé	(6 677)	(6 677)
Variation des emprunts temporaires	(107 418)	(159 480)
Remboursement des dettes relatives aux contrats de location-acquisition	(234)	(293)
Dettes à long terme effectuées	213 409	450 040
Dettes à long terme remboursées	(184 469)	(239 255)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(85 389)	44 335
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	11 990	(10 200)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	(9 095)	1 105
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	2 895	(9 095)

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. Constitution et objet

La Société québécoise des infrastructures (SQL) est une compagnie à fonds social constituée le 13 novembre 2013 par la *Loi sur les infrastructures publiques* (RLRQ, chapitre I-8.3). Elle a pour mission, d'une part, de soutenir les organismes publics dans la gestion de leurs projets d'infrastructure publique et, d'autre part, de développer, maintenir et gérer un parc immobilier qui répond à leurs besoins, principalement en mettant à leur disposition des immeubles et en leur fournissant des services de construction, d'exploitation et de gestion immobilière.

Elle a également pour mission de posséder, et d'en faire la location, moyennant considération, des biens utilisés ou qui doivent être utilisés par un établissement public du réseau de la santé et des services sociaux visé à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2) ou à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (RLRQ, chapitre S-5) ou toute autre personne, société ou association désignée à cette fin par le ministre de la Santé et des Services sociaux ou par le gouvernement.

La SQL loge la majorité des ministères et organismes gouvernementaux, à l'exception notamment des réseaux de l'éducation et, à ce titre, elle est présente sur l'ensemble du territoire québécois.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), chapitre 1(5^e suppl.)), la SQL n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la SQL utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la SQL, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immeubles et des autres immobilisations corporelles, la juste valeur des immeubles achetés pour une contrepartie symbolique ou nulle, les courus relatifs aux contrats de construction et la provision pour éventualités, présentés dans les charges à payer et frais courus ainsi que les obligations relatives aux congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

Actif, passif et résultats liés aux stationnements

La SQL a confié le mandat de gestion de ses stationnements à un concessionnaire. Les états financiers de la SQL intègrent dans chaque poste concerné les éléments d'actif, de passif et des résultats afférents à leur gestion.

Partenariat

La SQL est partenaire dans une société en nom collectif, la Société Bon Pasteur s.e.n.c. Les activités principales de cette société touchent l'exploitation et la gestion de deux édifices destinés à la location de locaux commerciaux et résidentiels. La participation dans Société Bon Pasteur s.e.n.c., un partenariat autre que commercial, est comptabilisée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, les états financiers regroupent la quote-part de chacun des éléments de l'actif, du passif, des revenus et des charges du placement relatif à la Société Bon Pasteur s.e.n.c.

REVENUS

Location d'espaces

Les revenus de location d'espaces sont constatés mensuellement selon l'écoulement du temps conformément aux ententes d'occupation et baux signés entre la SQL et ses clients.

Aménagements et autres services offerts aux clients

Les revenus d'aménagements et autres services offerts aux clients sont constatés selon la méthode de l'achèvement des travaux.

Les revenus d'intérêts tirés des créances liées aux aménagements sont comptabilisés en fonction de la durée des créances connexes selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert se composent de contributions reçues de gouvernements pour l'acquisition d'immeubles ou pour couvrir les charges d'exploitation immobilière, ainsi que de transferts d'immeubles par des gouvernements lorsque la contrepartie est symbolique ou nulle. Les paiements de transfert non assortis de stipulations sont comptabilisés dans les revenus aux postes «Autres» et «Contribution du gouvernement du Québec» à l'état des résultats lorsque le transfert est autorisé et que la SQL a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

échéant. Les paiements de transfert assortis de stipulations créant une obligation qui répond à la définition d'un passif pour la SQL sont comptabilisés à titre de « Revenus reportés » à l'état de la situation financière lorsque le transfert est autorisé et que la SQL a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les revenus reportés sont imputés dans les revenus au poste « Autres » à mesure que les conditions relatives aux passifs sont remplies. Les paiements de transfert attribuables aux terrains sont comptabilisés aux revenus dans l'année d'acquisition.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégorie et évaluation

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme ainsi que les créances à l'exception du montant à recevoir de 5,8 millions de dollars du ministère de la Santé et des Services sociaux présenté à la note 8 et des taxes à la consommation sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les charges à payer et frais courus à l'exception des déductions à la source, de la provision pour congés de maladie, de l'apport à payer, des taxes à la consommation et du passif au titre des sites contaminés, les dettes à long terme et s'il y a lieu, la trésorerie et équivalents de trésorerie, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Entente de partenariat public-privé

Cette entente de partenariat public-privé se veut un contrat à long terme par lequel la SQL s'associe avec un partenaire privé, avec financement de la part de ce dernier, à la conception, à la construction et à l'exploitation du bien. Le bâtiment et la dette correspondante s'y rattachant sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque les risques et les avantages associés à la propriété du bien relatif à cette entente sont transférés à la SQL et ce, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le coût du bâtiment découlant de cette entente correspond au moindre de la valeur actualisée des flux de trésorerie liés à cet actif et de sa juste valeur.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la SQL consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse (découvert bancaire) et les placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Immeubles destinés à la vente

Les immeubles en exploitation sont présentés comme étant destinés à la vente si la direction a approuvé la mise en œuvre d'un plan de vente, à un prix raisonnable, et si la constatation de la vente est probable dans un délai d'un an.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Les immeubles destinés à la vente sont évalués au moindre du coût amorti et de leur valeur recouvrable nette. Une fois les immeubles classés à titre d'actifs destinés à la vente, aucun amortissement les visant n'est comptabilisé.

PASSIFS

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs gouvernementaux à prestations déterminées, compte tenu que la SQI ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés. Le solde de cette provision est inclus au poste « Charges à payer et frais courus » de l'état de la situation financière.

Provision pour vacances

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés de la SQI sont comptabilisées à titre de passif. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice. La provision n'est pas actualisée, car la SQI estime que les vacances sont majoritairement prises dans l'exercice suivant. Le solde de cette provision est inclus au poste « Charges à payer et frais courus » de l'état de la situation financière.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immeubles

Les immeubles sont comptabilisés au coût ou à la juste valeur lorsque la contrepartie est symbolique ou nulle et qu'elle peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Le coût d'acquisition d'un immeuble comprend le prix d'achat de l'immeuble et les autres frais d'acquisition tels que les frais d'étude, les frais juridiques, les frais d'arpentage et les droits de mutation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

L'amortissement des bâtiments est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire de manière à amortir complètement le coût des bâtiments sur des périodes variant de 5 à 75 ans. Les réparations majeures effectuées sur les immeubles et sur les immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes variant de 5 à 50 ans.

L'amortissement des immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire de manière à les amortir complètement sur des périodes variant de 25 à 50 ans.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la « Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics » sont capitalisées au coût du bâtiment.

Les coûts d'amélioration et d'aménagement qui se rapportent aux terrains et les coûts ajoutés aux bâtiments détenus par baux emphytéotiques sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire pour une période équivalant au moindre de leur durée de vie ou de la durée du bail emphytéotique.

Les immeubles comprennent des projets de construction reliés au développement, à l'amélioration ou aux réparations majeures. Le coût de construction comprend les coûts directs de construction tels que les coûts de travaux, les coûts d'honoraires internes et externes, les intérêts des emprunts temporaires ainsi que les coûts indirects spécifiquement imputables aux projets.

Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Améliorations locatives	4 à 25 ans
Équipement	3 à 10 ans
Mobilier et équipement en location	3 à 10 ans
Développements de systèmes informatiques	5 et 10 ans

Dépréciations des immeubles et autres immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la SQL de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les dépréciations sur immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise de valeur n'est constatée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Travaux en cours

Les travaux en cours représentent les projets d'aménagement inachevés devant être facturés à la fin des travaux. Ces travaux sont enregistrés au coût.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2017	2016
Encaisse (Découvert bancaire)	2 299	(9 901)
Placements à court terme	596	806
	2 895	(9 095)

4. Immeubles destinés à la vente

	2017	2016
Terrains	246	5 452
Bâtiments	5 289	15 435
	5 535	20 887

En mai 2016, la SQL a vendu un immeuble (terrain et bâtiment) pour une somme de 34,1 millions de dollars (valeur comptable de 15,5 millions de dollars) dans le cadre d'une opération de cession-bail. Cette transaction a généré un gain net de 8,5 millions de dollars comptabilisé au poste « Gain net sur cessions d'immeubles » à l'état des résultats. En raison de la reprise à bail, le gain net comptabilisé est la résultante d'une plus-value de 38,6 millions de dollars et

d'une perte économique de 30,1 millions de dollars dont 10,1 millions de dollars a été comptabilisé à titre d'apport à payer et sera diminué au rythme de la durée du bail (20 ans) à titre de diminution de dépenses au poste « Loyers et taxes d'affaires sur locations ».

5. Sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme

En vertu de sa loi, la SQL dépose au Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'organismes de santé et de services sociaux du Québec géré par le ministère des Finances, des sommes dédiées au remboursement d'une dette obligataire qui est de l'ordre de 10,0 millions de dollars (2016 : 10,0 millions de dollars). Le capital de 10,0 millions de dollars sera remboursé en 2019 à même le fonds d'amortissement. Ces sommes ont généré un rendement garanti de 0,9 % (2016 : 1,0 %) fixé annuellement par convention d'opération d'échange de taux d'intérêt échue au 31 mars 2017.

6. Créances liées aux aménagements

Effets à recevoir des ministères et organismes, remboursables par mensualités comprenant le capital et les intérêts, portant intérêt aux taux de 2,15 % à 7,05 % (2016 : 2,15 % à 7,05 %), échéant entre 2018 et 2032.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Le montant des encaissements en capital se détaille comme suit :

EXERCICE	
2018	41 055
2019	37 585
2020	33 560
2021	29 607
2022	27 178
2023 et suivants	180 643
	349 628

7. Créances liées aux projets établissement

Les créances liées aux projets établissement du réseau de la santé et des services sociaux comprennent tous les coûts directs majorés des honoraires de gestion et des intérêts, calculés au taux des acceptations bancaires d'un mois majoré de 0,05 %, liés aux projets de construction confiés à la SQL.

8. Autres créances

	2017	2016
Clients	73 050	72 101
Contribution du gouvernement du Québec	18 233	26 687
Autres*	27 147	27 486
Taxes à la consommation	5 126	7 879
	123 556	134 153

* De ce montant à recevoir, un montant de 5,8 millions de dollars (2016 : 6,1 millions de dollars) est à recevoir à titre de loyer du ministère de la Santé et des Services sociaux pour et au nom des établissements, sans intérêt, selon un calendrier de versements prédéterminés échéant en 2033.

Les montants à recevoir au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

EXERCICE	
2018	86 243
2019	3 487
2020	2 028
2021	2 124
2022	2 199
2023 et suivants	27 475
	123 556

9. Emprunts temporaires

Le gouvernement du Québec a autorisé, par décret, la SQL à instituer un régime d'emprunts valide jusqu'au 30 juin 2018, lui permettant d'effectuer de nouveaux emprunts à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou du ministre des Finances, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, jusqu'à concurrence d'un montant total de

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1 828,0 millions de dollars (2016: 1 828,0 millions de dollars). Au 31 mars, la portion utilisée du régime d'emprunt s'élève à 1 064,4 millions de dollars (2016: 956,9 millions de dollars).

Les emprunts temporaires de la SQL portent intérêt au taux moyen de 0,88 % (2016: 0,84 %) et ont des échéances s'échelonnant du 4 avril 2017 au 13 juin 2017.

La SQL dispose d'une marge de crédit de 200,0 millions de dollars laquelle est incluse dans les limites prévues au régime d'emprunts mentionné précédemment (2016: 200,0 millions de dollars). Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel et est renouvelable annuellement. Le crédit doit servir au financement des besoins généraux de la SQL. Au 31 mars, le taux préférentiel est de 2,70 % (2016: 2,70 %). Le solde de la marge de 200,0 millions de dollars au 31 mars est nul (2016: nul).

10. Charges à payer et frais courus

	2017	2016
Fournisseurs	177 877	190 737
Intérêts courus sur emprunts	40 386	40 756
Salaires et provision pour vacances (note 19)	15 198	14 575
Déductions à la source et provision pour congés de maladie (note 19)	11 941	11 110
Apport à payer	9 623	-
Taxes à la consommation	9 539	5 455
Passif au titre des sites contaminés	2 090	2 090
	266 654	264 723

11. Revenus reportés

	2017	2016
Contributions	95 067	93 111
Apports reportés relatifs aux plus-values - Réseau de la santé et des services sociaux	51 734	55 235
Aménagements et autres services offerts aux clients	19 734	18 445
Loyers	9 695	9 876
Honoraires	2 312	2 583
	178 542	179 250

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

12. Dettes à long terme

	2017	2016
Obligation portant intérêt au taux effectif de 11,00 % garantie par le gouvernement du Québec, échéant en 2019	10 000	10 000
Billets dus au ministre des Finances portant intérêt aux taux effectifs de 2,15 % à 10,27 %, échéant de 2018 à 2049	2 769 975	2 710 145
Billets dus à Financement-Québec portant intérêt aux taux effectifs de 8,32 % à 9,38 %, échéant de 2018 à 2019	124	207
Emprunts portant intérêt aux taux effectifs de 3,80 % à 5,26 %, garantis par des hypothèques immobilières, échéant de 2018 à 2023	6 444	7 474
Effets à payer portant intérêt aux taux effectifs de 1,27 % à 11,84 %, échéant de 2019 à 2034	39 208	40 292
Dette relative au projet du Centre de détention de Sorel-Tracy réalisé en partenariat public-privé, portant intérêt au taux effectif de 3,97 %, échéant en juillet 2043	91 972	117 446
	2 917 723	2 885 564

Le montant des paiements en capital à effectuer, excluant les sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme, se détaille comme suit :

	Dette découlant d'une entente de partenariat public-privé	Autres dettes à long terme	TOTAL
EXERCICE			
2018	2 021	65 647	67 668
2019	2 102	62 828	64 930
2020	2 187	66 300	68 487
2021	2 276	62 239	64 515
2022	2 368	210 589	212 957
2023 et suivants	81 018	2 365 162	2 446 180
	91 972	2 832 765	2 924 737

13. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

La SQI loue des immeubles auprès du secteur privé en vertu de contrats de location-acquisition pour l'acquisition d'espaces à offrir en location.

	2017	2016
Paielements minimaux exigibles	612 301	681 885
Moins: Intérêts aux taux de 3,71 % à 12,52 %	(166 891)	(187 018)
Frais accessoires	(302 992)	(340 907)
	142 418	153 960

Les paiements minimaux exigibles que la SQI devra payer en vertu de contrats de location-acquisition se détaillent comme suit :

EXERCICE	
2018	20 145
2019	20 251
2020	18 715
2021	18 021
2022	17 969
2023 et suivants	517 200
	612 301

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

14. Immeubles

	Terrains	Bâtiments	Immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition	Réparations majeures	2017	2016
COÛT						
Solde au début	224 871	4 730 721	162 233	512 740	5 630 565	5 468 367
Acquisitions	(67)	121 126	-	45 100	166 159	213 034
Dispositions	(2 341)	(4 362)	(14 452)	(1 300)	(22 455)	(43 586)
Dépréciations	(12)	-	-	-	(12)	(7 250)
Solde à la fin	222 451	4 847 485	147 781	556 540	5 774 257	5 630 565
AMORTISSEMENT CUMULÉ						
Solde au début	-	1 574 180	20 083	155 691	1 749 954	1 624 844
Amortissement	-	112 800	5 052	27 249	145 101	141 922
Incidence des dispositions	-	(2 542)	(7 502)	(1 006)	(11 050)	(16 068)
Incidence des dépréciations	-	-	-	-	-	(744)
Solde à la fin	-	1 684 438	17 633	181 934	1 884 005	1 749 954
Valeur nette comptable	222 451	3 163 047	130 148	374 606	3 890 252	3 880 611

Le total des immeubles inclut :

- des terrains cédés par baux emphytéotiques pour un montant de 8,1 millions de dollars (2016 : 10,3 millions de dollars).
- des immeubles en cours de construction pour un total de 243,7 millions de dollars (2016 : 351,2 millions de dollars), dont 191,0 millions de dollars (2016 : 300,0 millions de dollars) pour des bâtiments et 52,7 millions de dollars (2016 : 51,2 millions de dollars) pour des réparations majeures. Aucune dépense d'amortissement n'est associée à ces immeubles.

Les réparations majeures incluent un coût de 30,3 millions de dollars (2016 : 28,5 millions de dollars) pour des immeubles loués en vertu de contrats de

location-acquisition et un amortissement cumulé de 22,0 millions de dollars (2016 : 20,1 millions de dollars).

Les dispositions s'élèvent à 22,5 millions de dollars (2016 : 43,6 millions de dollars), dont un montant de 0,6 million de dollars représente un transfert aux immeubles destinés à la vente (2016 : 20,9 millions de dollars).

Au 31 mars, les acquisitions comprennent un montant de 42,5 millions de dollars à payer (2016 : 44,6 millions de dollars).

Au cours de l'exercice, des frais généraux et administratifs de 8,4 millions de dollars (2016 : 8,3 millions de dollars) et des frais financiers de 2,0 millions de dollars (2016 : 1,5 million de dollars) ont été capitalisés dans le coût des immobilisations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

=====

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

15. Autres immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Équipement	Mobilier et équipement en location	Développe- ments de systèmes informatiques	2017	2016
<i>COÛT</i>						
Solde au début	58 727	31 058	44 553	27 108	161 446	153 997
Acquisitions	1 007	1 406	-	2 725	5 138	9 640
Dispositions	(537)	(524)	-	-	(1 061)	(964)
Dépréciations	-	-	-	-	-	(1 227)
Solde à la fin	59 197	31 940	44 553	29 833	165 523	161 446
<i>AMORTISSEMENT CUMULÉ</i>						
Solde au début	21 362	24 869	43 916	8 651	98 798	91 018
Amortissement	3 555	2 443	83	3 060	9 141	8 686
Incidence des dispositions	(537)	(489)	-	-	(1 026)	(906)
Solde à la fin	24 380	26 823	43 999	11 711	106 913	98 798
Valeur nette comptable	34 817	5 117	554	18 122	58 610	62 648

Le total des autres immobilisations corporelles inclut des immobilisations en cours de construction ou en développement pour un total de 2,7 millions de dollars (2016: 2,3 millions de dollars), dont 0,3 million de dollars (2016: 0,2 million de dollars) pour des améliorations locatives, nul (2016: 0,1 million de dollars) pour des équipements et 2,4 millions de dollars (2016: 2,0 millions de dollars) pour des développements de systèmes informatiques. Aucune dépense d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Au 31 mars, les acquisitions comprennent un montant de 1,2 million de dollars à payer (2016: 1,1 million de dollars).

Au cours de l'exercice, des frais généraux et administratifs de 1,0 million de dollars (2016: 1,7 million de dollars) ont été capitalisés dans le coût des autres immobilisations corporelles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

16. Travaux en cours

Dans le solde des travaux en cours présenté à l'état de la situation financière, des frais généraux et administratifs de 7,7 millions de dollars (2016 : 9,0 millions de dollars) et des frais financiers de 1,3 million de dollars (2016 : 1,0 million de dollars) ont été capitalisés.

17. Capital-actions

Les actions de la SQI sont détenues par le ministre des Finances.

	2017	2016
Autorisé : 300 000 actions d'une valeur nominale de 1 000 \$ chacune Émis et payé : 90 001 actions	90 001	90 001

18. Excédent cumulé

	2017	2016
Portion de l'excédent cumulé liée à un non-appariement des revenus de la clientèle du réseau de la santé et des services sociaux *	258 676	218 283
Excédent cumulé résiduel	172 892	212 325
	431 568	430 608

* Les revenus de la clientèle du réseau de la santé et des services sociaux, établis conformément aux normes et attributions de subventions «loyers établissement du réseau-SQI» sont constatés sur l'ensemble du service de la dette relatif à son parc immobilier. Les charges correspondantes, liées principalement à l'amortissement des immobilisations et aux intérêts, sont réparties sur une période supérieure, ce qui entraîne un non-appariement des revenus et des charges.

L'excédent cumulé lié au non-appariement des revenus de la clientèle du réseau de la santé et des services sociaux est lié aux charges futures rattachées à ces immobilisations qui seront supérieures aux revenus à compter de l'exercice 2033-2034.

19. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la SQI participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) administrés par un organisme du gouvernement du Québec. Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2017, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 11,12 % à 11,05 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est passé de 14,38 % à 15,03 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

//

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Les cotisations de l’employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l’exception d’un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 4,94 % au 1^{er} janvier 2017 (5,73 % au 1^{er} janvier 2016) de la masse salariale admissible qui doit être versé pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour les employeurs. Ainsi la SQL verse un montant supplémentaire pour l’année civile 2017 correspondant à 9,88 % de la masse salariale admissible (11,46 % de la masse salariale admissible pour l’année civile 2016).

Les cotisations de la SQL, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l’exercice s’élèvent à 5,2 millions de dollars (2016 : 5,0 millions de dollars). Les obligations de la SQL envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d’employeur.

Obligations relatives aux congés de maladie

Les obligations du programme d’accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à la SQL. La valeur de ces obligations est établie à l’aide d’une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

Les hypothèses économiques à long terme utilisées pour déterminer la valeur actuarielle des obligations sont les suivantes :

	2017	2016
Taux de croissance de la rémunération	2,75 %	3,00 %
Taux d’actualisation	2,34 %	2,17 %
Durée résiduelle moyenne d’activité des salariés actifs	Entre 4 et 32 ans	Entre 4 et 32 ans

Provision pour congés de maladie et vacances

	Maladie	Vacances	2017	2016
Solde au début	6 799	6 689	13 488	13 965
Charge de l’exercice	2 151	6 363	8 514	8 418
	8 950	13 052	22 002	22 383
Moins : Prestations versées au cours de l’exercice	2 415	6 031	8 446	8 895
Solde à la fin	6 535	7 021	13 556	13 488

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

20. Information sur les flux de trésorerie

Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement

	2017	2016
ACTIFS FINANCIERS		
Créances liées aux aménagements	(87 956)	(17 912)
Créances liées aux projets établissement	45 060	(21 567)
Autres créances	10 597	(19 167)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Travaux en cours	120 617	1 840
Stocks	(46)	(60)
Charges payées d'avance	(1 063)	(450)
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus	(6 190)	32 314
Revenus reportés	6 097	(8 313)
	87 116	(33 315)
Intérêts payés	154 635	132 129

Opérations non monétaires exclues de l'état des flux de trésorerie

	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Autres créances	-	(34 820)
Travaux en cours	(350)	(22 497)
Charges à payer et frais courus	10 031	-
	9 681	(57 317)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immeubles	(756)	(47 893)
Disposition d'immeubles	(10 901)	-
Disposition d'immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition	11 308	931
	(349)	(46 962)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	(11 308)	(931)
Dette découlant d'une entente de partenariat public-privé	1 106	70 390
Dettes à long terme effectuées	870	34 820
	(9 332)	104 279

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

21. Partenariat dans la Société Bon Pasteur s.e.n.c.

Au 31 mars, la quote-part de chacun des éléments de la Société Bon Pasteur s.e.n.c. comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle se détaille comme suit :

	2017		2016	
	Pourcentage	Valeur	Pourcentage	Valeur
Actif	50,0 %	16 833	50,0 %	17 309
Passif	50,0 %	6 553	50,0 %	7 416
Capitaux propres		10 280		9 893
Produits	39,0 %	2 899	44,2 %	3 355
Charges	39,0 %	2 512	44,2 %	2 485
Bénéfice net		387		870

22. Opérations entre apparentés

Les produits d'aménagements et autres services offerts aux clients proviennent d'opérations conclues avec les ministères et organismes.

La SQI est apparentée avec tous les ministères, les fonds spéciaux, les établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La SQI n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

23. Instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

Les postes susceptibles d'être affectés par le risque de crédit sont la trésorerie et équivalents de trésorerie, les sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme ainsi que les créances à l'exception du montant à recevoir de 5,8 millions de dollars (2016 : 6,1 millions de dollars) du ministère de la Santé et des Services sociaux présenté à la note 8 et des taxes à la consommation (ci-après créances). L'exposition maximale de la SQI au risque de crédit est limitée à la valeur comptable présentée à titre d'actif financier dans l'état de la situation financière ou dans les notes complémentaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s’assurant qu’ils soient investis auprès d’institutions financières réputées. Le risque de crédit associé aux sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme de même qu’à la grande majorité des créances est réduit au minimum étant donné que les clients sont des apparentés qui possèdent une excellente qualité de crédit.

Quant aux créances à l’endroit de clients qui ne sont pas des apparentés, la SQL évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et

examine l’historique de crédit de tout nouveau client. La SQL établit une provision pour créances irrécouvrables en tenant compte notamment du risque de crédit de clients particuliers et des tendances historiques. La SQL n’est donc pas exposée à un niveau de risque élevé à l’égard de ses clients.

Au 31 mars, les sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme de même que les créances ne sont ni en souffrance, ni dépréciées (2016 : provision pour créances douteuses de 0,1 million de dollars).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la SQL ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières lorsqu’elles viennent à échéance. La SQL gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La SQL établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s’assurer qu’elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts temporaires	549 147	-	-	-
Charges à payer et frais courus				
Fournisseurs	177 877	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	40 386	-	-	-
Salaires et provision pour vacances	15 198	-	-	-
Dette découlant d’une entente de partenariat public-privé	5 637	11 274	11 274	120 260
Autres dettes à long terme	145 614	358 240	487 877	3 653 720
	933 859	369 514	499 151	3 773 980

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu que la SQL n'effectue aucune opération en devises étrangères et ne détient pas de placements négociés sur un marché, elle est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et passifs financiers, mais comme la SQL a l'intention de conserver ses créances liées aux aménagements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts temporaires et ses dettes à long terme selon l'échéancier prévu, elle est peu exposée à ce risque.

La SQL est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts temporaires à taux variables.

À la date de l'état de la situation financière, le portrait relatif aux taux d'intérêt de la SQL se détaille comme suit :

	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	TOTAL
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	2 895	2 895
Créances liées aux aménagements	349 628	-	349 628
PASSIFS FINANCIERS			
Emprunts temporaires	-	548 845	548 845
Dette découlant d'une entente de partenariat public-privé	91 972	-	91 972
Autres dettes à long terme	2 792 377	33 374	2 825 751

L'effet net tant sur les actifs que sur les passifs financiers à taux variable, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de 6,3 millions de dollars (2016 : 7,0 millions de dollars) l'excédent annuel.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

24. Obligations contractuelles

Contrats de location-exploitation

La SQI a conclu des contrats pour la location d'espaces afin de loger les ministères et organismes.

Les paiements minimaux exigibles en vertu des baux de location-exploitation se détaillent comme suit :

EXERCICE	
2018	306 960
2019	283 247
2020	240 020
2021	202 284
2022	172 293
2023-2027	641 283
2028-2032	380 306
2033-2037	290 447
2038-2042	124 872
2043 et suivants	122 948
	2 764 660

Au 31 mars 2016, les paiements minimaux exigibles en vertu des baux de location-exploitation totalisaient 2 404,0 millions de dollars.

Projets de construction et d'aménagement

Au 31 mars, des travaux et des honoraires externes reliés à des projets de construction et d'aménagement ont fait l'objet d'engagements contractuels totalisant 167,0 millions de dollars (2016: 264,4 millions de dollars).

Entente de partenariat public-privé

La SQI a conclu une entente de partenariat public-privé d'une durée de 30 ans pour le Centre de détention Sorel-Tracy pour la conception, la construction et l'exploitation de l'établissement. Jusqu'à la fin de l'entente en juillet 2043, la SQI s'est engagée pour un montant de 181,1 millions de dollars pour l'exploitation de l'établissement.

Les obligations relatives à l'exploitation de l'établissement se détaillent comme suit :

EXERCICE	
2018	4 892
2019	4 907
2020	4 985
2021	5 033
2022	5 325
2023-2027	29 293
2028-2032	35 137
2033-2037	40 268
2038-2042	38 282
2043 et suivants	12 929
	181 051

Au 31 mars 2016, les obligations relatives à l'exploitation de l'établissement en vertu de l'entente de partenariat public-privé totalisaient 183,9 millions de dollars.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

Autres contrats

La SQL a conclu des contrats liés à l'exploitation de ses immeubles et des contrats de services professionnels de nature administrative.

Les obligations relatives aux autres contrats se détaillent comme suit :

EXERCICE	
2018	36 481
2019	13 973
2020	7 877
2021	5 745
2022	2 285
	66 361

Au 31 mars 2016, les obligations relatives aux autres contrats totalisaient 51,8 millions de dollars.

25. Éventualités

Litiges

Des poursuites judiciaires et des réclamations contre la SQL, au montant de 13,3 millions de dollars (2016 : 31,3 millions de dollars), sont en cours à la date de préparation des états financiers. La direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée à l'égard des déboursés qui pourraient découler de ces litiges et elle ne prévoit donc pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la SQL.

Environnement

Les activités de la SQL sont assujetties à des lois, règlements et directives sur l'environnement adoptés par les autorités gouvernementales.

Amiante

Les immeubles de la SQL construits avant 1985 sont susceptibles de contenir de l'amiante. La présence d'amiante dans un immeuble n'implique cependant pas l'obligation de désamiantage immédiat. En effet, comme ce matériau est généralement encapsulé, il ne présente pas de risques tant et aussi longtemps qu'une intervention qui aurait pour effet d'altérer cette couche protectrice n'est pas réalisée. Ainsi, les travaux d'entretien et de réparation sont généralement assurés au moyen d'activités qui n'impliquent pas nécessairement l'enlèvement de l'amiante. La sécurité de ses travailleurs, des occupants de l'immeuble et de la population en général guide la SQL dans sa décision de procéder à l'enlèvement de l'amiante. Quant aux interventions importantes qui requièrent l'enlèvement de l'amiante, elles sont planifiées au moment où les changements technologiques ou l'état de l'immeuble les justifient.

Pyrrhotite

Les éléments de béton de plusieurs immeubles résidentiels, commerciaux, publics et institutionnels de la région de Trois-Rivières sont affectés par la présence de pyrrhotite (minéraux). Cette dernière se retrouve dans l'agrégat qu'on utilise dans la composition du béton. Ces minéraux peuvent, dans certaines circonstances, provoquer un gonflement qui a pour effet

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017 (suite)

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

de fissurer les éléments de béton. Des études et analyses périodiques sont entreprises afin de surveiller la situation. La valeur nette comptable des immeubles en propriété de la SQL pour cette région est de 74,1 millions de dollars (2016 : 76,9 millions de dollars).

En date du 31 mars 2017, la direction ne prévoit pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la SQL.

Terrains contaminés

La SQL possède également des terrains contaminés. Un passif au titre des sites contaminés relatif aux coûts de réhabilitation de ces terrains est comptabilisé, lorsqu'il est probable que la SQL en assumera la responsabilité, dans la mesure où la contamination dépasse la norme environnementale et que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les principales sources des contaminations sont des déversements accidentels et imprévus. La nature des

contaminations est principalement des hydrocarbures. L'évaluation du passif a été faite selon des études environnementales ou des analyses comparatives.

Pour les terrains contaminés se rapportant au réseau de la santé et des services sociaux, les pertes qui pourraient découler des contaminations seront assumées par les locataires en vertu de baux signés par la SQL. En conséquence, aucun passif n'est comptabilisé pour ces terrains contaminés.

La direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée relativement à ces éléments et elle est comptabilisée dans les charges à payer et frais courus.

26. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2016 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2017.

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 (Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

	Frais d'exploitation des immeubles	Frais financiers	Amortissement	Frais généraux et administratifs	TOTAL 2017
Salaires et avantages sociaux	31 106	-	-	41 820	72 926
Frais des locaux occupés par la SQL	2 768	-	-	2 028	4 796
Autres dépenses administratives	4 191	-	-	4 508	8 699
Intérêts sur les dettes à long terme	-	126 733	-	-	126 733
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	-	8 850	-	-	8 850
Intérêts sur les emprunts temporaires	-	4 581	-	859	5 440
Intérêts autres	-	119	-	-	119
Frais d'exploitation	112 202	-	-	-	112 202
Conservation	1 590	-	-	-	1 590
Frais de relocalisation	8 075	-	-	-	8 075
Amortissement des immeubles	27 249	-	117 514	338	145 101
Amortissement des autres immobilisations corporelles	-	-	7 649	1 492	9 141
	187 181	140 283	125 163	51 045	503 672
Moins :					
Frais capitalisés aux immeubles	-	(1 988)	-	(8 409)	(10 397)
Frais capitalisés aux autres immobilisations corporelles	-	(2)	-	(980)	(982)
Frais capitalisés aux travaux en cours	-	(1 285)	-	(7 710)	(8 995)
Frais imputés aux créances liées aux projets établissement	-	-	-	(11 370)	(11 370)
Frais imputés aux aménagements et autres services offerts aux clients	-	-	-	(892)	(892)
	187 181	137 008	125 163	21 684	471 036

ANNEXE (suite)

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2016
(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

	Frais d'exploitation des immeubles	Frais financiers	Amortissement	Frais généraux et administratifs	TOTAL 2016
Salaires et avantages sociaux	29 853	-	-	41 618	71 471
Frais des locaux occupés par la SQL	2 979	-	-	1 971	4 950
Autres dépenses administratives	4 721	-	-	4 229	8 950
Intérêts sur les dettes à long terme	-	122 273	-	-	122 273
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	-	9 362	-	-	9 362
Intérêts sur les emprunts temporaires	-	5 035	-	816	5 851
Intérêts autres	-	19	-	-	19
Frais d'exploitation	107 747	-	-	-	107 747
Conservation	4 088	-	-	-	4 088
Frais de relocalisation	5 029	-	-	-	5 029
Amortissement des immeubles	25 454	-	116 085	383	141 922
Amortissement des autres immobilisations corporelles	-	-	7 356	1 330	8 686
	179 871	136 689	123 441	50 347	490 348
Moins :					
Frais capitalisés aux immeubles	-	(1 520)	-	(8 285)	(9 805)
Frais capitalisés aux autres immobilisations corporelles	-	(1)	-	(1 665)	(1 666)
Frais capitalisés aux travaux en cours	-	(1 031)	-	(8 976)	(10 007)
Frais imputés aux créances liées aux projets établissement	-	-	-	(10 013)	(10 013)
Frais imputés aux aménagements et autres services offerts aux clients	-	-	-	(797)	(797)
	179 871	134 137	123 441	20 611	458 060

RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1 :
Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1 :
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Activité incontournable 1

ACTION 1.1		RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES BÂTIMENTS.	
Cible 1.1	Réduction de 11 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 par rapport à l'année référence 2009-2010		
Indicateur	Émissions de gaz à effet de serre (en tonnes équivalentes CO ₂)	Résultat	En cours
Commentaires	En 2016-2017, les émissions annuelles de GES du parc immobilier de la SQI ont diminué de 14 % par rapport à l'année référence 2009-2010, passant de 33 250 à 28598 tonnes équivalentes CO₂. Les émissions de GES de 2016-2017 sont également en baisse de 12,3 % par rapport à l'année précédente. Différents facteurs ont eu un impact sur les émissions de GES au cours des dernières années, expliquant ainsi la baisse constatée. Au cours de l'exercice 2015-2016, la SQI a modifié son approche en approvisionnement énergétique, en passant d'un approvisionnement en gaz en mode interruptible à un mode continu. Elle a ainsi cessé d'acheter du gaz sur le marché secondaire ou d'utiliser du mazout lors des périodes d'interruption. Certains des immeubles présentant un potentiel d'optimisation ont fait l'objet d'interventions telles que l'optimisation de la roue thermique, l'amélioration de la performance des systèmes de récupération ou l'utilisation de l'énergie hydroélectrique hors pointe. Par ailleurs, deux immeubles ont été inscrits au nouveau Programme de la gestion de la demande de puissance (GDP) d'Hydro-Québec, ce qui a permis d'abaisser leurs émissions de GES à coût nul. D'autres immeubles doivent être inscrits à ce programme. Enfin, la SQI a retiré de ses bilans 2015-2016 et 2016-2017 deux bâtiments dont elle n'est pas propriétaire et pour lesquels elle a un contrôle limité sur la production et sur la consommation énergétique. Il s'agit de l'établissement de détention Leclerc, qui avait été ajouté au parc en 2015-2016, son retrait n'affectant donc en rien le bilan. L'École nationale de police du Québec à Nicolet était, quant à elle, comptabilisée depuis plusieurs années. Son retrait affecte le bilan GES par rapport à 2009-2010 (environ 1 000 tonnes équivalentes GES par an).		
Cible 1.2	Incorporation au processus de recherche de locaux en location d'un facteur de pondération du loyer visant les émissions de gaz à effet de serre		
Indicateur	Modification, d'ici le 1 ^{er} avril 2017, du processus de recherche de locaux en location	Résultat	En cours
Commentaires	La SQI a entrepris une réflexion sur l'intégration d'un facteur de pondération du loyer visant les émissions de gaz à effet de serre (GES) au processus de recherche de locaux en location. Cette intégration complexe pose de nombreux défis techniques et juridiques. En fonction des résultats de cette réflexion, la cible pourrait être révisée pour viser plus largement l'intégration d'une préoccupation à l'égard des GES dans les édifices en location, en s'inspirant des actions à poser dans le cadre du Plan d'action à l'égard des changements climatiques.		

ACTION 2		RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS	
Cible 2.1	À venir		
Indicateur	Consommation énergétique (en mégajoules par mètre carré, normalisés) du parc en propriété	Résultat	En cours Diminution de 0,4 %
Commentaires	La Politique énergétique du Québec 2030 adoptée le 1^{er} avril 2016 par le gouvernement du Québec vise à réduire de 15 % la consommation unitaire d'énergie dans les bâtiments publics d'ici 2030-2031, par rapport à 2012-2013. En 2016-2017, la consommation énergétique unitaire corrigée en fonction des degrés jours a diminué de 0,4 %, passant de 1 094 MJ/m² en 2012-2013 à 1 090 MJ/m² au 31 mars 2017. Cette consommation est en baisse de 0,8 % par rapport à l'exercice précédent (1 099 mégajoules au 31 mars 2016). Dans l'attente d'orientations gouvernementales en matière de financement des projets d'efficacité énergétique à la suite de la publication de la Politique énergétique 2030, la SQI a réalisé peu de projets en efficacité énergétique au cours de la dernière année. Par ailleurs, la SQI a retiré de ses bilans énergétiques 2015-2016 et 2016-2017 deux bâtiments auparavant pris en compte mais dont elle n'est pas propriétaire. Ce retrait a un impact marginal sur la consommation moyenne du parc immobilier.		
ACTION 3		APPLIQUER LES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES DANS LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DES IMMEUBLES.	
Construction durable			
Cible 3.1	100 % des projets de construction de + 5 M\$ inscrits à la certification LEED lorsque la SQI est propriétaire		
Indicateur	% des projets de construction de + 5 M\$ inscrits à la certification LEED lorsque la SQI est propriétaire	Résultat	En cours
Commentaires	Sur trois projets correspondant aux critères de la cible, deux sont inscrits au CBD Ca en vue d'une certification LEED-NC.		
Cible 3.2	100 % des projets d'aménagement en propriété de + de 2 000 m ² inscrits à la certification LEED lorsque la SQI est propriétaire		
Indicateur	% des projets d'aménagement en propriété de + de 2 000 m ² inscrits à la certification LEED lorsque la SQI est propriétaire	Résultat	En cours
Commentaires	Aucun projet ne correspond aux critères du plan d'action de développement durable depuis le 1 ^{er} avril 2016.		

Cible 3.3	100 % des projets d'aménagement en location de + 2 000 m² pour un bail de 10 ans et plus inscrits à la certification LEED		
Indicateur	% des projets d'aménagement en location de + 2 000 m² inscrits à la certification LEED	Résultat	Atteinte
Commentaires	Deux projets correspondant aux critères du plan d'action de développement durable ont été inscrits à la certification LEED-CI dans les délais requis. Il s'agit de l'édifice situé au 1200, route de l'Église, à Québec, et du 4-5, Place Laval, à Laval. Ce dernier a été certifié le 7 octobre 2016. Le portefeuille immobilier de la SQL compte huit projets en location certifiés LEED-CI depuis 2006. Sept projets sont en attente de la certification LEED-CI.		

Gestion immobilière responsable

Cible 3.4	100 % des superficies visées certifiées BEST d'ici 2018, dont 85 % de niveau Or ou Platine		
Indicateur	% annuel des superficies visées certifiées et % des superficies de niveau Or ou Platine	Résultat	En cours
Commentaires	Quarante-huit des cinquante-six édifices visés sont certifiés, ce qui représente 93,1 % des superficies visées, dont 26,3 % de niveau Or ou Platine. Dix-sept certifications ont été renouvelées depuis le 1^{er} avril 2016 et seize ne l'ont pas été. Vingt-deux édifices représentant 75 856 m² détiennent toujours la certification BOMA BEST en vertu des critères du PADD 12-15. Ils n'apparaissent pas dans le suivi de la cible 3.4. Graduellement, les certifications de ces édifices ne seront pas renouvelées d'ici 2018.		
Cible 3.5	100 % des nouveaux bâtiments certifiés BEST de niveau Argent ou supérieur, 1 an après leur livraison		
Indicateur	% des nouveaux bâtiments certifiés	Résultat	Non débutée
Commentaires	En raison du passage à la norme BOMA BEST 3.0, la SQL évalue ses critères d'admissibilité à la certification. Cette action sera amorcée ou modifiée une fois cette réévaluation complétée.		

ACTION 4		ANALYSER SYSTÉMATIQUEMENT L'INTÉRÊT D'UTILISER LE BOIS DANS LES PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'AGRANDISSEMENT.	
Cible 4.1	100 % des projets de construction analysés		
Indicateur	Pourcentage de projets pour lesquels l'utilisation du bois a été analysée	Résultat	Atteinte
Commentaires	Huit projets ont fait l'objet d'une analyse de pertinence depuis le 1 ^{er} avril 2016 et l'entrée en vigueur du PADD 16-20.		
Cible 4.2	100 % des projets ayant fait l'objet d'une analyse comparative des émissions de gaz à effet de serre		
Indicateur	Pourcentage de projets pour lesquels l'étude comparative a été réalisée	Résultat	En cours
Commentaires	Afin de répondre aux obligations de la Charte du bois, l'organisme Cecobois a été chargé de développer un outil de calcul des émissions de GES. Les professionnels de la SQI collaborent à l'élaboration de cet outil. En 2016-2017, une version préliminaire de l'outil a été testée. La version Web finale est en cours de développement. L'analyse comparative des émissions de GES sera amorcée lorsque le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs aura validé l'outil de calcul.		
Activités courantes de gestion administrative			
ACTION 5		ADOPTER ET APPLIQUER UN GUIDE DU BUREAU VERT DE LA SQI.	
Cible 5.1	Adoption du Guide d'ici le 31 mars 2017, et application des mesures obligatoires		
Indicateur	Date d'adoption du Guide	Résultat	En retard
Commentaires	Un groupe de travail a été constitué afin de finaliser le projet de guide existant, d'identifier les mesures à prioriser et d'en coordonner la mise en œuvre. Une version abrégée du guide, axée sur quelques mesures porteuses, sera publiée. Sa publication sera accompagnée d'opérations de promotion originales illustrant visuellement l'impact environnemental des activités de la SQI et les effets positifs d'une meilleure maîtrise à ce chapitre.		

Transport et déplacements des employés

ACTION 6		METTRE EN PLACE UN OUTIL DE GESTION DU TRANSPORT COLLECTIF POUR LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL.	
Cible 6.1	Augmentation de la proportion de déplacements effectués au moyen de transports collectifs		
Indicateur	% annuel de déplacements interurbains totaux effectués au moyen de transports collectifs	Résultat	Non débutée
Commentaires	La mise en œuvre de l'action n'est pas encore amorcée.		

Communications gouvernementales et organisation d'événements

ACTION 7		ORGANISER LES ÉVÉNEMENTS DE FAÇON ÉCORESPONSABLE	
Cible 7.1	100 % des événements tenus en appliquant des principes du Guide sur l'organisation des évènements écoresponsables		
Indicateur	% d'événements tenus en appliquant des principes du Guide	Résultat	Atteinte
Commentaires	Pour la période du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, les quatre événements visés ont été organisés en tenant compte des principes du guide. Dans un premier temps, les rencontres visées sont celles organisées par la Direction des communications et les vice-présidences.		

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2:
Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et les organismes publics.

Activité incontournable 2

ACTION 8 FORMER LE PERSONNEL CIBLE À LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Cible 8.1 100 % du personnel cible formé d'ici le 31 mars 2017

Indicateur	Taux de formation du personnel cible	Résultat	En cours
------------	--------------------------------------	----------	----------

Commentaires Une formation sur les principes de développement durable a été élaborée à l'interne lors de la précédente planification de développement durable.
La formation sera dispensée auprès de l'ensemble du personnel cible au cours de l'exercice 2017-2018.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1 :
Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial.

ACTION 9 ÉLABORER ET APPLIQUER UN PLAN D'ACTION DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET CULTUREL DE LA SQI

Cible 9.1 Adoption et mise en œuvre du plan d'action d'ici le 31 mars 2017

Indicateur	Date d'adoption du plan	Résultat	Reportée
------------	-------------------------	----------	----------

Commentaires Au cours de l'exercice, la SQI a participé à des échanges avec le ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle Politique culturelle du Québec. Puisque, en vertu de cette politique, la SQI pourrait être appelée à jouer un rôle encore plus actif dans la préservation et dans la mise en valeur du patrimoine immobilier public, elle a convenu de reporter à six mois après l'adoption de la politique la date d'entrée en vigueur de son plan d'action, de manière à être cohérent en tout point avec les orientations gouvernementales.

Publié par :

Société québécoise des infrastructures

Édifice Marie-Fitzbach
1075, rue de l'Amérique-Française
Québec (Québec) G1R 5P8

Téléphone : 418 646-1766, poste 3461

Télécopieur : 418 646-6911

Courriel : courrier@sqi.gouv.qc.ca

Version électronique accessible
au **www.sqi.gouv.qc.ca**

Conception graphique et infographie :
Isabelle Godin

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2017

ISBN : 978-2-550-79156-0 (PDF)

ISBN : 978-2-550-79155-3 (version imprimée)

Intérieur imprimé sur du papier recyclé
100 % postconsommation.

